

NETTOYEUR
Bouchard
VICTORIAVILLE TEL: 752-5565
217, LAURIER

VOUTE A FOUR-RURES
C-20704

LA TRIBUNE
Tél: 758-8203

Bois-Francis

752-9783 **RENAULT** 752-9783
LEMAY AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE



690 ANNEES D'ABSTINENCE — Des membres du Cercle Lacordaire Ste-Victoire ont reçu des décorations totalisant 690 années d'abstinence. Sur la photo, Mme Edouard Houle, 25 années, l'abbé Rémi Allard, aumônier fondateur en 1938 et Wilfrid Crochetière, 30 années. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Remise de 26 plaques pour 30 et 25 années d'abstinence

VICTORIAVILLE. (ML) — Au cours d'une réception spéciale, le cercle Lacordaire Ste-Victoire de Victoriaville a présenté 26 plaques de 30 années d'abstinence et 18 de 25 années d'abstinence à ses plus anciens membres. Les personnes qui ont reçu une plaque pour 30 années d'abstinence totale sont M. Bernard Boucher, Joseph Char-

land, Wilfrid Crochetière, Gaston Houle, Mme Euclide Jutras, Mme Louis Leclerc, Mme et M. Eugène Serre. Les personnes qui ont reçu des décorations pour 25 années d'abstinence sont MM. Adrien Allard, M. Henri-Paul Allard, Hérman Allard, Mme Henri Boucher, Mme Philippe Fré-

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — C'est hier soir que se tenait le concours de tir au pistolet calibre .22 au club de tir Victoria. Cette compétition se déroulait au local du club, au sous-sol du poste de police.

Les amateurs de décorations florales auront un programme chargé, ce soir. Deux conférences portant sur la décoration se tiendront simultanément. Les membres de la Société d'horticulture invitent leurs membres à une assemblée à l'école JPH Massicotte. Les dames de l'APCV invitent le grand public à une soirée d'information sur les fleurs à l'hôtel Manoir Victoria.

La troupe de théâtre du Centre culturel de Drummondville présentera ce soir, à l'auditorium du CEGEP de Victoriaville, la pièce "L'Auberge des morts subites" de Félix Leclerc. Le grand public est admis.

Les administrateurs de la compagnie Vic Metal recevront les journalistes, ce soir, au restaurant La Source. On désire donner les détails d'un vaste programme d'expansion de la compagnie.

C'est mercredi le 16 décembre, à 8 heures au sous-sol de l'église Ste-Victoire, que sera donné le concert de la chorale régionale avec le concours du cercle musical. 100 voix mixtes forment cet ensemble.

Le Studio des artistes canadiens présentera une exposition de peintures à compter de ce soir et jusqu'au 6 à l'entre-sol de la Caisse populaire de Victoriaville.

Les Kiwanis de Victoriaville se réuniront ce soir sous la présidence de M. Maurice Ross. On sait que ce club prépare un souper père-fils qui doit avoir lieu le 9 décembre.

A l'occasion de son 25e anniversaire, l'Association coopérative d'habitation de Victoriaville organise pour ses membres un banquet suivi d'une soirée récréative, samedi 6 décembre, à la salle Victoria de la plage Hamel.

Le service d'orientation du CEGEP de Victoriaville annonce la tenue d'une conférence sur l'histoire de l'art par le professeur L. Benedi. Cette conférence aura lieu, ce midi, à l'auditorium de la bibliothèque du collège.

C'est la jeune Natalie Roy, 5 ans, fille de M. et Mme Roy, du 2 rue Pizzen, qui a remporté le magnifique bas de Noël offert en prix par le club des Elans et la loge des Dames royales.

La compagnie Milomax Enr., en charge de la distribution des billets de loterie dans la région, ouvrira un bureau au 99 est Notre-Dame à Victoriaville.

La Commission scolaire de Victoriaville a reçu une lettre de remerciement du premier ministre du Canada pour son appui lors du décret de la loi des messes de guerre.

Les membres du conseil de ville de St-Valère assistaient à la dernière réunion de la Commission scolaire de Victoriaville. Ils se sont entendus pour l'utilisation de la salle de l'école de cette municipalité.

Chronique étudiante

VICTORIAVILLE. (ML) — Dans le cadre des sessions d'information scolaire et professionnelle, cette semaine le thème est "Arts et lettres". Lundi dernier, les étudiants du CEGEP ont reçu Jean-Pierre Tremblay, responsable de l'éducation permanente à l'Université du Québec de Trois-Rivières.

Aujourd'hui, les étudiants reçoivent le Père L. Benedi, professeur d'histoire de l'art et d'arts plastiques. Il parlera des arts et des futurs artistes pour ceux que cette voie intéresse.

Demain, toujours au local de l'auditorium de la bibliothèque, les étudiants pourront entendre à 12 h. 30 M. P. Veronéau, directeur de la discipline cinéma à l'Université du Québec de Trois-Rivières. Il traitera du cinéma et de la photographie.

Afin de toujours renseigner davantage le monde étudiant, on a décidé de mettre le bulletin d'information "Réseau" à la disposition des étudiants dans les différentes salles et viviers.

Dans le cadre du ciné-collège, la projection du film Alphasville a été répétée pour satisfaire à la demande. Des étudiants, les responsables sont les professeurs Raoul Héroux, Yves Roy, Joubert Remarais et l'étudiant Ghislain Vaudreuil.

Marie Anastasie, peintre, sculpteur, graveur, a bien voulu à l'occasion de son exposition récente à Victoriaville qu'une de ses œuvres maîtresses, "La Création", soit exposée dans une des salles du CEGEP, soit le salon 232. On dit de cette oeuvre qu'elle ne reproduit pas le passé mais le continu.

La dernière représentation de ciné-collège se fera les 5 et 6 décembre. On visionnera "Douze hommes en colère" avec Sidney Lumet; témoignage sociologique, d'une humanité profonde, montrant des hommes face au problème de la justice.

C'est aujourd'hui que débute l'exposition de photographie d'artistes québécois présentée à la bibliothèque du CEGEP de Victoriaville. On pourra visiter cette exposition de 12h.30 à 5 heures et en soirée de 7 à 9 heures.

En plus de pouvoir admirer des pièces de photographes de renom, on pourra voir le résultat du travail de photographes amateurs du CEGEP qui comprend quelque 50 étudiants.

On rappelle aux étudiants du CEGEP qui ont l'intention de faire une demande d'admission à l'Université de Sherbrooke qu'ils doivent communiquer à Victoriaville avec Mme Lamontagne au local 241 A du CEGEP pour obtenir les renseignements nécessaires.

Le président St-Hilaire blâme le commissaire Clément Cantin

VICTORIAVILLE (JR) — Le président de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis, le Dr Marc St-Hilaire,

Le bilan d'ouverture de la nouvelle Commission scolaire de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (JR) — A l'item fonds d'administration budgétaire au premier juillet 1970, on note que la nouvelle Commission a en caisse et en banque, \$90,897.01. A l'item taxes foncières et spéciales à percevoir, on retire de Victoriaville \$595,949.16, de St-Valère, \$17,037.23, d'Arthabaska \$40,147.96, de St-Paul de Chester \$5,018.23 et de Massabieille \$147.99, pour un grand total de \$658,300.57.

Les subventions à recevoir totaliseront \$846,648.25 et les comptes à recevoir \$43,814.47. Les dus par le capital de fonds et d'emprunt se chiffrent à \$197,593.24 et le déficit accumulé à \$1,080,950.80. Le total des fonds d'administration budgétaire au premier juillet 1970 est donc de l'ordre de \$2,934,010.34.

a semblé vouloir blâmer le commissaire Clément Cantin pour ses démarches concernant la réalisation du complexe polyvalent de Victoriaville. En effet, on note qu'à l'item 4.13 du procès-verbal de la dernière assemblée de la Commission, le président St-Hilaire souligne l'anomalie due au fait qu'un commissaire fasse des démarches sans mandat officiel de la Commission.

Cette situation est revenue à la surface lors de l'assemblée de la Commission scolaire de Victoriaville par le commissaire mis en cause, M. Clément Cantin. La dernière séance était présidée par le commissaire Benoit Auger. M. Cantin a souligné que depuis cinq ans, il dirige des délégations auprès du ministère de l'Éducation dans le but d'accélérer la réalisation du projet de l'école polyvalente. De plus, il considère qu'à titre de président de la Commission scolaire de Victoriaville et de commissaire et de directeur de l'école à la régionale des Bois-Francis, il doit travailler comme il l'a toujours fait à la concrétisation du projet de la polyvalente qui sera située sur son territoire.

La remarque du Dr St-Hilaire apparaissant sous le titre "ministère de l'Éducation, M. Florient Rompré, cabinet du ministre RE: recommandation de payer les sommes dues aux architectes pour le projet abandonné de la polyvalente de Victoriaville. A la suite de la lecture de cette lettre, le prési-

dent Marc St-Hilaire a souligné à la Commission qu'il n'est pas normal qu'un commissaire fasse des démarches à titre personnel sans mandat officiel de la Commission, ce qui peut provoquer ou causer des ambiguïtés si les procédures normales ne sont pas suivies.

Les commissaires ont de plus approuvé les dernières démarches faites auprès du ministre Guy St-Pierre et de son chef de cabinet Florient Rompré par le commissaire Clément Cantin.

La prochaine réunion de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis aura lieu mardi soir et on peut s'attendre à ce que la situation soit tirée au clair par le président St-Hilaire et le commissaire Cantin.

Pourquoi courir...?

VICTORIAVILLE. (JR) — Rien ne sert de courir, la vitesse tue, et surtout c'est la période du nettoyage des dossiers. C'est en quelque sorte ce qui nous vient à l'esprit à la suite d'une lettre du ministère de l'Éducation en date du 13 octobre approuvant une résolution de la Commission scolaire de Victoriaville du "3 avril 1967".

Le ministre Guy St-Pierre a donc régularisé la situation quelques 31 mois après la demande de la Commission scolaire locale. Cette résolution touchait l'établissement d'un régime de rentes pour les concierges de la commission.

Notre intention n'est pas de blâmer le présent ministre de l'Éducation d'avoir répondu à la demande de la Commission scolaire de Victoriaville mais de démontrer les oublis et la lenteur de la fonction publique à régulariser une situation.

L'important, dirons-nous, c'est que finalement la situation soit réglée même si entre la demande et la réponse il n'y a eu que 31 mois d'intervalle.

Un parc municipal à caractère régional

"Terre des jeunes" se doit d'être l'oeuvre de tous les mouvements

VICTORIAVILLE. (JR) — "L'aménagement de la décennie 70 sur le plan communautaire doit être l'oeuvre de tous les mouvements de la ville". C'est en ces termes que parlait le directeur des loisirs de la ville de Victoriaville, M. René Gauthier, alors qu'il était le conférencier invité au souper du club Optimiste de Victoriaville, hier soir, à l'hôtel Central de Victoriaville. Le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, et le président intermédiaire de la CML, M. Roch Dion, assistaient également à ce souper présidé par M. Raymond Charbonneau.

Le directeur des loisirs a lancé l'idée que l'aménagement de

"Terre des jeunes", qu'il considère comme le plus beau site naturel de la région, soit le plus beau projet communautaire qui soit, et le début de ce vaste complexe social, culturel et sportif réalisé par tous les organismes sociaux de Victoriaville. M. Gauthier estime que le complexe "Terre des jeunes", n'est pas un plan arrêté et définitif. C'est, dit-il, à peine une première esquisse de ce que pourrait être ce parc municipal à caractère régional, aidé et financé par le provincial avec peut-être une contribution fédérale.

Le conférencier a laissé entendre que seul le travail acharné et dynamique d'une é-

quipe vraiment représentative de toute la communauté de Victoriaville pourra définir de quelle façon et en combien de temps on pourra en arriver à la réalisation complète de l'aménagement de "Terre des jeunes". Revenant sur sa suggestion principale, M. Gauthier considère que devant l'impossibilité pour la ville de réaliser seule l'aménagement de "Terre des jeunes", il suggère la création d'un comité-réalisation de "Terre des jeunes". Ce comité grouperait les personnes représentatives de mouvements intéressés à cette grande réalisation.

En terminant, M. Gauthier a souligné que le monde olympique sera au rendez-vous de Montréal en 1976 lors de la présentation des Olympiades non-olympiques. Il a alors posé la question pourquoi dans un même esprit Victoriaville ne présenterait-elle pas les Jeux du Québec sur "Terre des jeunes" en 1980.

Enfin, le conférencier a laissé entendre qu'une analyse en

profondeur de l'impact économique de l'aménagement de "Terre des jeunes" pourrait faire l'objet d'une étude sérieuse pour démontrer encore une fois que les loisirs ne sont pas rentables seulement sur une base sociale, culturelle ou sportive mais tout autant sur le plan économique.

Des cours de conduite préventive seront organisés par la Chambre de commerce d'Arthabaska avec la collaboration de la jeune chambre régionale des Bois-Francis. Gertrude Fleury a été choisie pour coordonner ces cours.

Quelques comités ont déjà été formés à la Chambre de commerce. Ces comités présenteront leur rapport d'opération à l'assemblée de dimanche. Il s'agit de commissions de priorités gouvernementales, éducation, relations patronales-ouvrières, bill 49.

Finalment on discutera des problèmes de la circulation à Arthabaska.

La Chambre de commerce d'Arthabaska abordera le problème des loisirs

ARTHABASKA. (ML) — Les membres de la Chambre de commerce d'Arthabaska aborderont le problème des loisirs des jeunes de cette ville, dimanche lors de leur rencontre mensuelle.

On doit discuter particulièrement de la possibilité de construction d'un patinoire pour les jeunes de la ville. Actuellement, il ne semble pas que l'on ait déterminé si oui ou non on pourra placer cet appareil à la disposition des jeunes, l'hiver prochain.

L'assemblée de dimanche aura lieu à l'hôtel Mont St-Hilaire à 9 h. 15 de l'avant-midi. Quelques nouveaux membres seront présentés à l'assemblée. La conférence éclair sera prononcée par Fernand Turcotte.

On devra également déterminer le sujet et le nom de la personne qui présentera l'édi-

torial de la Chambre de commerce à la radionovelle le 8 décembre. Ce sont MM. Yvon Verville, Jean Rondeau et Lucien Lesage qui doivent apporter la question des loisirs à l'agenda.

Des cours de conduite préventive seront organisés par la Chambre de commerce d'Arthabaska avec la collaboration de la jeune chambre régionale des Bois-Francis. Gertrude Fleury a été choisie pour coordonner ces cours.

Quelques comités ont déjà été formés à la Chambre de commerce. Ces comités présenteront leur rapport d'opération à l'assemblée de dimanche. Il s'agit de commissions de priorités gouvernementales, éducation, relations patronales-ouvrières, bill 49.

Finalment on discutera des problèmes de la circulation à Arthabaska.

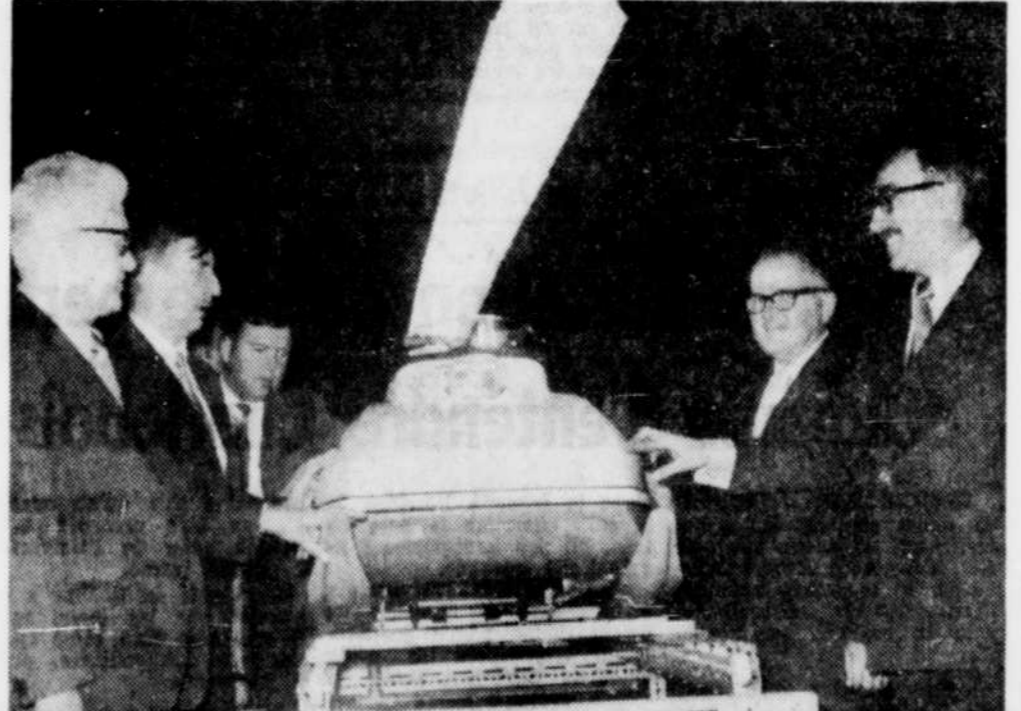
L'actualité dans la région de Princeville

PRINCEVILLE. (GAB) — LE FOYER ST-EUSEBE de Princeville a reçu deux groupes qui ont passé quelques heures avec les personnes âgées de l'institution. Les Filles d'Isabelle ont joué aux cartes et chanté avec ceux qu'elles visitaient et leur ont distribué des cadeaux. L'autre groupe se composait de jeunes de Victoriaville. La R. S. Antoinette, M. Sartou et leurs jeunes protégés, dont quelques-uns n'avaient que 7 ou 8 ans, ont interprété des pièces au piano, à la flûte, au violon et formé un orchestre pour le "clou" de la soirée.

LES GUIDES de Princeville, au nombre d'une vingtaine, ont adopté cette année le thème L'HOMME AU TEMPS DES CAVERNES. Ce thème a été mis en évidence de façon particulière à l'occasion d'une excursion faite en pleine nature. Par cette initiative, les adolescentes du groupe ont appris à vivre avec ce que la nature offre et à respecter ces dons précieux. A la même occasion, les participants ont également appris à vivre dans la nature sans la polluer, leçon dont toutes gardent un bon souvenir.

LES FILLES D'ISABELLE de Princeville recevront tous les enfants, au Centre paroissial, le samedi, 5 décembre. Le programme comprendra une distribution de cadeaux et de friandises. Cette fête organisée annuellement depuis longtemps déjà attire toujours des centaines de jeunes.

LA BRIGADE DES INCENDIES de Princeville a fait une sortie pour un feu à l'Aluminium Boats & Canoes inc. "Incendie s'est déclaré à l'heure du midi dans une section usines où des ingrédients chimiques sont utilisés pour la fabrication des embarcations en fibre de verre. Les réservoirs automatiques avaient déjà éteint les flammes à l'arrivée des pompiers sur les lieux, peu après que l'alarme eut été donnée. L'eau a causé des dommages assez considérables dans le département concerné.



La Chambre de commerce de Princeville a visité la nouvelle industrie locale Wee-Ski. Dans l'ordre habituel, on reconnaît MM. J.-Maurice Talbot, maire de Princeville, Fernand Dubeau, président de la Chambre, Roland Bergeron, responsable du comité industriel, Gaston Marier, ingénieur industriel et directeur général de Wee-Ski, qui explique les étapes de fabrications aux visiteurs. (Photo La Tribune, Princeville)

Les syndiqués du vêtement pas satisfaits de l'offre patronale

VICTORIAVILLE. (ML) — Les syndiqués du vêtement de Victoriaville ne comptent pas se satisfaire de l'augmentation de \$0.07 l'heure proposée, pour un contrat de 12 mois, lors de la première séance de négociation.

Le président Paul Roux et les membres du comité de négociations ont exprimé l'opinion que l'offre de la partie patronale était insuffisante.

D'ailleurs, la totalité de toutes les personnes présentes à l'assemblée ont exprimé la même opinion.

Une nouvelle rencontre de négociations doit se tenir demain à Victoriaville et le syndicat présentera une nouvelle offre qui n'a pas été dévoilée lors de la séance d'hier soir.

Toutefois le comité de négociation a reçu un vote unanime de confiance de la part de l'assemblée générale.

La fête des enfants au club des Lions

VICTORIAVILLE. (ML) — Comme chaque année à cette époque, le club des Lions de Victoriaville organise une fête réservée aux enfants, où les parents s'amusent quelques fois plus que les jeunes.

Le responsable de cette initiative, M. André Marcotte, vient de faire parvenir une formule aux membres. On veut ainsi savoir combien de personnes participeront à la dite soirée.

La fête aura lieu le 20 décembre au motel Colibri à compter de 2h. 30 de l'après-midi. Le père Noël sera de la partie et des cadeaux seront distribués à chacun des enfants de moins de 12 ans présents.

Un goûter sera servi à la fin de l'après-midi afin de terminer cette fête comme il se doit. Fernand Gobeil collaborera également à l'organisation de cette rencontre amicale.

GROUPE SECURITE INC
SERVICE D'AMBULANCE
24 HEURES PAR JOUR
TEL.: 472-1104
2105, Boul. St-Joseph
DRUMMONDVILLE

LA TRIBUNE
TEL.: 478-1328

Drummondville

Gailukon
LE BON PAIN DE CHEZ NOUS
C'est bon. C'est de la boulangerie.
GUERIN & FRERE LEE
655, boul. Mercure - Drummondville

SHERBROOKE, MERCREDI, 2 DECEMBRE 1970

L'Association des hommes d'affaires époussette

Le projet des sens-unique sur le tapis



INSTALLATION — Le nouveau régisseur des arts de la cité de Drummondville, M. Michel Trudel, vient de s'installer dans ses nouveaux bureaux du centre culturel de la rue Ringuet. On voit la nomination de M. Trudel est toute récente et il sera appelé à s'occuper du domaine socio-éducatif et culturel au service des Loisirs dans toute la cité de Drummondville. M. Gilles Dauphinais, directeur technique du centre culturel montre ici quelques plans au régisseur des arts, M. Michel Trudel. (Photo La Tribune, Drummondville)

DRUMMONDVILLE (AR) — Le projet d'artères à sens-unique dans les principaux centres commerciaux du grand Drummondville reviendra à la surface et est appelé à prendre la vedette au cours des prochaines semaines alors que l'Association des hommes d'affaires de Drummondville a décidé de prendre en main le problème de la circulation et de tout faire pour y remédier. C'est d'ailleurs dans cet optique que tous les marchands et hommes d'affaires du grand Drummondville seront appelés à participer à une réunion générale très importante qui sera tenue jeudi soir au motel Albatros. Au cours de cette réunion qui débutera à 9 h. 15,

soit immédiatement après la fermeture des établissements commerciaux, les commerçants seront appelés à donner leur opinion sur un projet de différents artères à sens-unique non seulement dans le centre commercial du bas de la ville (rue Hériot) mais également dans le secteur St-Jean-Baptiste et d'autres. L'Association des hommes d'affaires de Drummondville qui vient de donner un nouveau bureau de direction et qui est maintenant présidée par M. Claude Duchesneau à la ferme intention de sensibiliser tous les marchands et la population en générale au problème de la circulation surtout aux heures de pointe et de tenter de trouver

une solution qui pourrait ensuite être ratifiée par les autorités municipales. **La circulation** Le conseil municipal a d'ailleurs été saisi à différentes reprises par un rapport très volumineux présenté par le lieutenant Gratien Raiche concernant les problèmes de la circulation dans les rues commerciales et les solutions suggérées pour y remédier. A chaque fois cependant, soit à cause de pétitions par un groupe de marchands ou pour d'autres raisons, le rapport a été relégué aux calendriers grecques et le problème est demeuré le même.

Selon ce rapport et les constatations qui viennent d'être complètes par l'Association des hommes d'affaires de Drummondville-Sud, il apparaît que de très nombreux clients n'osent même plus se présenter dans les rues commerciales principalement aux heures de pointe d'avance de ne pas y trouver de stationnement ou de se trouver pris dans un embouteillage. Les policiers eux-mêmes selon le rapport présenté seraient impuissants à empêcher ces embouteillages aux heures de pointe à cause du peu de largeur des rues.

Le lieutenant Raiche, responsable de la circulation, de mettre en vigueur un sens unique sur la rue Hériot entre autre puisque le bas de la ville sur cette rue semble être l'endroit où le problème est le plus accentué principalement à cause du peu de largeur de la rue ou le stationnement est permis des deux côtés et à cause de la proximité de la rue du Pont que de très nombreux automobilistes doivent emprunter pour se rendre sur la rue nord. Selon le projet qui aurait été présenté, la rue Hériot et la rue Brock deviendraient à sens unique chacune dans un sens différent et ceci permettrait de solutionner une partie du problème en accélérant la circulation et en donnant accès aux terrains de stationnement situés en bordure de ces rues mais que très souvent les automobilistes doivent ignorer à cause de l'impossibilité de s'y engager.

Les sens-unique dans le secteur du centre commercial St-Jean-Baptiste et St-Joseph doivent également être étudiés au cours de la soirée de jeudi à laquelle l'Association des hommes d'affaires de Drummondville invite tous les marchands et hommes d'affaires intéressés à se rendre pour donner leur opinion qu'elle soit favorable ou défavorable au projet des rues à sens-unique.

Seconde activité du club Ciné-Sec

DRUMMONDVILLE, (RG). — Le Ciné-Sec tiendra sa seconde activité de la présente année scolaire ce soir à 4 heures au cinéma Capitol où on visionnera "Les dix saopards". En effet, il s'agit là du ciné-club des étudiants du cours secondaire en France occupée. Le responsable est François Boisclair. Le film qui sera présenté ce soir est un film d'action qui se déroule durant la dernière guerre mondiale.

Le film Il s'agit d'un film de Robert Aldrich qui se déroule en 1944 alors que le major Reisman est chargé de préparer un commando d'une douzaine d'hommes, à une mission périlleuse en France occupée. Par une discipline stricte, Reisman s'impose à ses hommes, recrutés parmi les condamnés pour délits graves et il parvient à faire d'eux des soldats efficaces. Le groupe est parachuté près de Rennes avec pour objectif de massacrer les officiers allemands en repos dans un château. La manœuvre réussit mais Reisman ne ramène qu'un seul de ses hommes.

Cartes Par ailleurs, les cartes de membres du Ciné-Sec seront en vente dès lundi le 7 décembre mais l'invitation est lancée à toute la population. La prochaine activité aura lieu le 16 décembre alors que le film présenté s'intitulera "Le Rideau déchiré".

Deux bourses d'étude universitaire à deux étudiantes de Drummondville

DRUMMONDVILLE, (RG) — La compagnie Chemcell de Drummondville vient de remettre deux bourses d'étude universitaire à deux étudiantes de Drummondville. En effet, comme à chaque année, cette importante compagnie locale a procédé encore cette année à la remise de deux bourses. Cette fois, les deux heureuses récipiendaires sont Mlles Danielle Beaubien et Joanne Lalumière. Il s'agit bien entendu d'enfants de travailleurs de la Chemcell.

Mlle Beaubien Mlle Danielle Beaubien est la fille de M. Paul Emile Beaubien, employé au service de la compagnie depuis 1948. M. Beaubien est surveillant au département de l'encollage à l'usine de Drummondville. La récipiendaire est native de Drummondville et titulaire d'un certificat d'études collégiales en sciences pures. Elle se dirige vers une licence en enseignement élémentaire à l'Université de Sherbrooke.



Mlle Lalumière Mlle Joanne Lalumière est native de Drummondville également et est la fille de M. Gérard Lalumière, au service de la compagnie Chemcell depuis 1949. M. Lalumière est contremaître au département de l'extrusion D. Mlle Lalumière a obtenu son diplôme d'études en vue de l'obtention d'un Baccalauréat spécialisé en géographie et elle vise également une maîtrise dans cette matière.



Faits divers

Roland Sawyer au premier rang

DRUMMONDVILLE, (JM) — Roland Sawyer avec une fiche de 16 buts et neuf mentions d'assurances occupe le premier rang au classement des compteurs de la Ligue de Hockey Indépendante. Denis Laliberté avec six buts et 15 passes vient au deuxième rang tandis que Gilles Poirier et Gilles Yaworski avec chacun 10 points détiennent la troisième place. Gaëtan Daigle et Jean-Luc Besette se partagent la quatrième position avec 17 points. Chez les gardiens de buts, c'est André Beaudoin qui domine avec une moyenne de 2.14 buts accordés par partie.

Classement Roland Sawyer est allé d'une superbe performance de cinq buts pour conduire le Sawyer Sport Tabagie Leclerc à une victoire de 9-5 sur le Schaeffe Bros.

Le Drummond Bar-B-Q à un seul point du premier rang

DRUMMONDVILLE, (JM) — Trois joutes ont été disputées cette semaine dans la Ligue de Hockey Indépendante. Le Drummond Bar-B-Q avec une victoire de 9-1 sur les Loisirs St-Cyrille s'est approché à un seul point du premier rang qui détient le Pause Café.

Quatre buts pour Belanger Sylvio Belanger a réussi quatre buts dans la deuxième joute au programme pour ainsi permettre au Provincial Oxygène de disposer du Pause Café au compte de 7 à 2.

Lampron se signale

Jean-Louis Lampron s'est signalé en enfantant quatre buts dans une victoire de 7-4 du Ski-Zoom-Mini-Zoom sur les Loisirs de St-Nicéphore. Yvon Leclerc a également bien fait dans cette joute avec deux buts tandis que André Bouvier avec un filet complétait le pointage. Pour les perdants Michel Leclerc, Claude Poliquin, Gérard Yergeau et Raymond Dubois ont été les compteurs.

Les tireurs de Wickham triomphent

DRUMMONDVILLE, (JM) — Les tireurs de Wickham ont vengé l'échec qu'ils avaient subi précédemment aux mains des soudeurs de St-Germain en disposant de cette dernière équipe en deux essais consécutifs cette semaine en la Salle de l'Oiseau Bleu de Wickham devant une foule de 600 spectateurs.

Cette victoire leur place sur un pied d'égalité au premier rang avec leur rival de toujours, le St-Germain. Chaque équipe a jusqu'à présent accumulé cinq points. Les soudeurs de St-Nicéphore sont au deuxième rang avec 1.5 point, tandis que l'Avantur, St-Eugène, St-Bonaventure et South Durban sont sur un pied d'égalité avec un point. Le St-Cyrille est au dernier rang n'ayant pu s'inscrire au classement.

Dans les épreuves préliminaires, l'équipe de St-Eugène a mérité son premier point en disposant de Loisirs St-Nicéphore. St-Cyrille qui occupe la case

points. Le Motel Cardin suit en deuxième place avec huit points d'insérés à sa fiche. Le Sawyer Sport et Tabagie Leclerc est au troisième rang avec cinq points comparative avec à deux pour le Schaeffe Bros. **Victoire du Lemoyne** Le Lemoyne Auto a remporté sa sixième victoire de la présente saison cette semaine en disposant du Motel Cardin par le pointage de 1 à 0. Eric Shoener a marqué l'unique filet de cette partie. Pour le Motel Cardin, il s'agissait d'un troisième revers en sept joutes.

Cinq buts pour Sawyer Roland Sawyer a été allé d'une superbe performance de cinq buts pour conduire le Sawyer Sport Tabagie Leclerc à une victoire de 9-5 sur le Schaeffe Bros.

Le Drummond Bar-B-Q à un seul point du premier rang

DRUMMONDVILLE, (JM) — Trois joutes ont été disputées cette semaine dans la Ligue de Hockey Indépendante. Le Drummond Bar-B-Q avec une victoire de 9-1 sur les Loisirs St-Cyrille s'est approché à un seul point du premier rang qui détient le Pause Café.

Quatre buts pour Belanger Sylvio Belanger a réussi quatre buts dans la deuxième joute au programme pour ainsi permettre au Provincial Oxygène de disposer du Pause Café au compte de 7 à 2.

Lampron se signale

Jean-Louis Lampron s'est signalé en enfantant quatre buts dans une victoire de 7-4 du Ski-Zoom-Mini-Zoom sur les Loisirs de St-Nicéphore. Yvon Leclerc a également bien fait dans cette joute avec deux buts tandis que André Bouvier avec un filet complétait le pointage. Pour les perdants Michel Leclerc, Claude Poliquin, Gérard Yergeau et Raymond Dubois ont été les compteurs.

Les tireurs de Wickham triomphent

DRUMMONDVILLE, (JM) — Les tireurs de Wickham ont vengé l'échec qu'ils avaient subi précédemment aux mains des soudeurs de St-Germain en disposant de cette dernière équipe en deux essais consécutifs cette semaine en la Salle de l'Oiseau Bleu de Wickham devant une foule de 600 spectateurs.

Cette victoire leur place sur un pied d'égalité au premier rang avec leur rival de toujours, le St-Germain. Chaque équipe a jusqu'à présent accumulé cinq points. Les soudeurs de St-Nicéphore sont au deuxième rang avec 1.5 point, tandis que l'Avantur, St-Eugène, St-Bonaventure et South Durban sont sur un pied d'égalité avec un point. Le St-Cyrille est au dernier rang n'ayant pu s'inscrire au classement.

Dans les épreuves préliminaires, l'équipe de St-Eugène a mérité son premier point en disposant de Loisirs St-Nicéphore. St-Cyrille qui occupe la case

A Brûle-Pourpoint

DRUMMONDVILLE, (AR) — Les Optimistes se demandent s'ils ne devraient pas adopter un nouveau chant officiel, lors de leurs diners, à l'Albatros; c'est-à-dire "Leopold nous fait bien manger...". Le club de service tiendra d'ailleurs son prochain dîner-reunion ce soir à 8h.30 à l'Albatros. Il s'agira alors du dîner Jean-Jacques Forest. Ce dernier réserve un conférencier surprise aux membres: "lui-même". La réunion sera précédée d'une rencontre de l'exécutif qui débutera à 5h.30 p.m.

Jacques "Supertes" Laplante et les membres de son comité travaillent très fort pour le succès de la campagne des bas de Noël. Ils se vendront les 3, 4 et 5 décembre, par un groupe de jeunes bénévoles. Cette campagne éclair est destinée à recueillir des fonds pour l'oeuvre de l'aide au P'tit Gars.

Après 29 ans de services pour la compagnie Chemcell M. Conrad Gagnon vient de prendre sa retraite. Après avoir travaillé au département du tissage le retraité projette pendant sa retraite de faire de la pêche et de suivre assidûment le baseball et le hockey.

Michel Letendre, secrétaire des Royaux de Drummondville, vient de faire connaître les gagnants du tirage "Misez et Gagnez" pour les mois d'octobre et novembre. Jacques Vallières, Hughes Savoie, Jean Colombe, Gilles Lavigne, Denis Duchaine, André Mooses, Normand Coriveau, Maurice Lesage, Reynald Donais, Mlle Marie Lapiere et Paul Bédard ont été les gagnants pour le mois d'octobre.

Les gagnants du tirage pour le mois de novembre, ont été Yvon Mathieu, Yvonne Drummond, Fortunat Bergeron, Raymond Melancon, Michel Letendre, Gilles Lacroix, René Busière, Photo Henault, Fournier Liée, André Mooses et René Verrier. La direction des Royaux tient à remercier tous ceux qui ont bien voulu participer à cette promotion.

Louis Letarte s'est dit très satisfait du succès remporté par la présentation du premier programme de courses d'accélération de motoneiges au Club Motoneiges l'Avenir. Pierre Guizure, Gilles Desmanches, Marcel Guizure, Gaston Girard, Roland Fréchette, Michel Labbé, François Lacharité et Roger Tessier se sont mérités des prix dans leur classe respective.

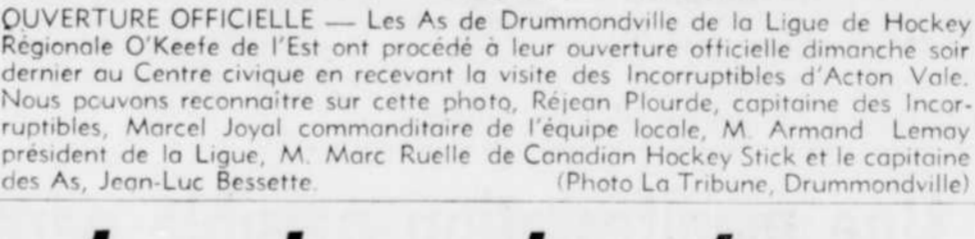
Pour une troisième année consécutive, la dégustation de Bière-vin-fromage sera la première activité du club de Ski Drummondville. Elle aura lieu à la salle Java le 5 décembre à compter de 21 heures.

La Ligue de poches et sacs de sable "Interco-Dow" fera son ouverture officielle ce soir à l'Hôtel Rodcor. Jacques Leclair publiciste de cette ligue a fait savoir que six équipes: une de Chemcell, une du Centre St-Jean-Baptiste, deux du Rodcor et deux de la Légion Canadienne formeront les cadres. Les rencontres auront lieu le mercredi soir et alterneront entre les trois endroits disponibles soit le Rodcor, Chemcell et la Légion Canadienne.

Le déjeuner des Chevaliers le 6

ACTON VALE, (DNC) — Le déjeuner mensuel des Chevaliers de Colomb du Conseil 2825 d'Acton Vale qui devait avoir lieu le 13 décembre sera tenu exceptionnellement le 6 décembre après la messe de 8h.30 a.m., en la salle des Chevaliers.

A cette occasion, les DAMES SONT INVITEES ainsi que les jeunes de 12 à 18 ans (filles et garçons). Il semble que le Conseil 2825 d'Acton Vale étudierait sérieusement la possibilité de former à Acton Vale un groupement d'ECUYERS COLOMBIENS, ce qui devrait intéresser fortement nos adolescents.



OUVERTURE OFFICIELLE — Les As de Drummondville de la Ligue de Hockey Régionale O'Keefe de l'Est ont procédé à leur ouverture officielle dimanche soir dernier au Centre civique en recevant la visite des Incorruptibles d'Acton Vale. Nous pouvons reconnaître sur cette photo, Réjean Plourde, capitaine des Incorruptibles, Marcel Joyal commanditaire de l'équipe locale, M. Armand Lemay président de la Ligue, M. Marc Ruelle de Canadian Hockey Stick et le capitaine des As, Jean-Luc Besette. (Photo La Tribune, Drummondville)

Un réseau de voleurs dans les églises démantelé bientôt?

DRUMMONDVILLE (RG) — La sûreté municipale serait actuellement sur une bonne piste pour mettre la main au collet d'un mini-réseau de voleurs dans les églises. En effet, à la suite de trois vols commis dernièrement dans les églises de Drummondville, la police posséderait de bons indices qui lui permettrait, sous peu, de trouver des individus crapuleux qui se spécialiseraient dans les vols de vases sacrés et de microphones dans les églises.

Il a été possible de savoir que ces individus auraient encore fait des larcins en fin de semaine alors qu'ils visitaient les églises St-Joseph, St-Pierre et Immaculée-Conception. A ces trois endroits, ils ont arrachés les fils et volés les petits microphones.

Buffet dansant des courtiers d'assurance

DRUMMONDVILLE, (JM) — C'est jeudi soir, le 3 décembre, qu'aura lieu le buffet dansant annuel des courtiers d'assurance du district des Bois-Francis. Ce buffet dansant se tiendra au Motel Quatre Saisons de Notre-Dame du Bon Conseil et débutera à compter de 19h.30. M. Ovide Hébert de Drummondville qui a communiqué la nouvelle a fait savoir que tout le personnel, les ajusteurs les évaluateurs et les inspecteurs d'assurance étaient cordialement invités à y assister en grand nombre. Cette soirée annuelle sera sous la présidence de M. et Mme Germain Pénin.

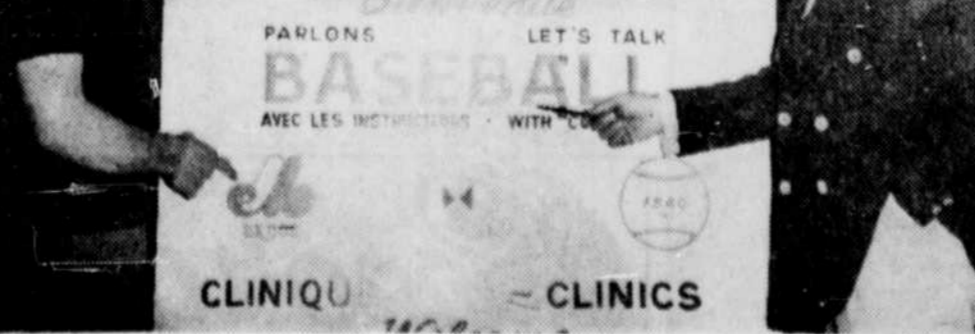
nes sensibles se trouvant sur les maitres-autels. Il s'agirait de spécialistes puisqu'ils ont dédangé les autres micros se trouvant dans l'église. Les dommages et les objets volés ont été sommairement évalués à près de \$1,000.

Mini-réseau Par ailleurs, il semble bien

que ces vols sacrilèges pourraient être reliés avec d'autres semblables perpétrés dans différentes églises de la région de Drummondville, notamment à l'église St-Thérèse située sur la rive nord du St-François à la hauteur de Drummondville il y a quelques mois.

En outre, les policiers ont émis l'hypothèse que des membres de ce même mini-réseau auraient "opéré" au cours de la fin de semaine dans certaines églises de Victoriaville.

L'enquête se poursuit dans cette affaire et il semble bien que des arrestations seraient imminentes.



CLINIQUE DE BASEBALL — Récemment au gymnase de l'école Jean-Raimbault a eu lieu une clinique d'hiver pour les instructeurs et joueurs de baseball de notre région. Nous pouvons reconnaître sur cette photo, Claude Raymond des Expos de Montréal, Gérard Raymond agent de la Brasserie O'Keefe pour Drummondville et la région, Gilles Charest, André Pratte de la Fédération du Baseball Amateur du Québec, Paul Bédard gérant des relations extérieures et de la promotion des ventes à la Brasserie O'Keefe et Jean-Pierre Roy, coordinateur de cette clinique. (Photo La Tribune, Drummondville)

Dans la Ligue des sacs de sable ASC

DRUMMONDVILLE, (JM) — L'équipe du capitaine René Provencher occupe le premier rang au classement des équipes de la Ligue de sacs de sable de l'Association Sportive Chemcell.

Les équipes des capitaines Claude Blouin et Marcel Provencher suivent avec respectivement 15 et 14 points. Le Roger Ménard et l'équipe de Teddy Kent sont sur un pied d'égalité au quatrième rang avec neuf points.

Dans la section masculine, B. Lemire a réussi un carreau de 1.40, tandis que R. Provencher

Jeune travailleur et information

DRUMMONDVILLE, (AR) — Un groupe de jeunes travailleurs vient de se réunir pour se pencher sur les problèmes de l'information, et au cours de cette rencontre conduite par M. Yves Nantel, permanent de la J.O.C. à Montréal, les jeunes se sont penchés principalement sur l'étude des lois des accidents du travail et de la loi du salaire minimum. La rencontre s'est déroulée sous forme d'étude en équipes et pour compléter leurs études et répondre à leurs questions les jeunes ont décidé d'inviter à leur prochaine réunion un représentant du bureau du salaire minimum.

L'Association des hommes d'affaires époussette

Le projet des sens-unique sur le tapis



DRUMMONDVILLE (AR) — Le projet d'arteres à sens-unique dans les principaux centres commerciaux du grand Drummondville reviendra à la surface et est appelé à prendre la vedette au cours des prochaines semaines...

soit immédiatement après la fermeture des établissements commerciaux, les commerçants seront appelés à donner leur opinion sur un projet de différents artères à sens-unique...

Selon ce rapport et les constatations qui viennent d'être compilées par l'Association des hommes d'affaires de Drummondville-Sud, il apparaît que de très nombreux clients n'ont même plus se présenter dans les rues commerciales principales...

Le conseil municipal a d'ailleurs été saisi à différentes reprises par un rapport très volumineux présenté par le lieutenant Gratien Raiche, concernant les problèmes de la circulation dans les rues commerciales et les solutions suggérées pour y remédier.

Le projet qui aurait été présenté, la rue Hériot et la rue Brock deviendraient à sens unique chacune dans un sens différent et ceci permettrait de solutionner une partie du problème en accélérant la circulation et en donnant accès aux terrains de stationnement situés en bordure de ces rues...

Les sens-unique dans le secteur du centre commercial St-Jean-Baptiste et St-Joseph doivent être étudiés au cours de la soirée de jeudi à laquelle l'Association des hommes d'affaires de Drummondville invite tous les marchands et hommes d'affaires intéressés à se rendre pour donner leur opinion qu'elle soit favorable ou défavorable au projet des rues à sens-unique.

INSTALLATION — Le nouveau régisseur des arts de la cité de Drummondville, M. Michel Trudel, vient de s'installer dans ses nouveaux bureaux du centre culturel de la rue Ringet. On sait que la nomination de M. Trudel est toute récente et il sera appelé à s'occuper du domaine socio-éducatif et culturel au service des Loisirs dans toute la cité de Drummondville.

Granby et environs

GRANBY, (MT) — Selon des documents anciens retracés par M. René St-Jean, de Granby, le coût de la vie était vraiment bas au siècle dernier. C'est ainsi qu'un reçu pour taxes municipales, pour l'année 1856-57 fait mention d'une somme de \$2.40.

L'Office des Autoroutes du Québec vient de prendre une décision qui ne laisse pas beaucoup d'espoir de voir le tarif diminuer aux différents postes de péage de l'Autoroute des Cantons de l'Est.

C'est ce soir qu'aura lieu à Granby la deuxième soirée de la saison des Jeunes Musicales. A cette occasion, la population pourra apprécier les talents de Jacques Labrecque, qui présentera une soirée audio-visuelle sur le folklore.

Un jeune homme de 17 ans, qui au volant d'une automobile voulait échapper à la sûreté municipale de St-Casimir a été arrêté, suite d'un blanchet auquel participait de nombreux policiers.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

La Caisse Populaire de St-Casimir célébrait récemment ses 25 ans d'existence. A cette occasion, une réception civique a été offerte, suivie d'un banquet auquel participait de nombreux invités.

Seconde activité du club Ciné-Sec

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le Ciné-Sec tiendra sa seconde activité de la présente année scolaire ce soir à 4 heures au cinéma Capitol où on visionnera "Les dix salards".

En effet, il s'agit là du ciné-club des étudiants du cours secondaire de Drummondville dont le responsable est François Boisclair.

Il s'agit d'un film de Robert Aldrich qui se déroule en 1944 alors que le major Reisman est chargé de préparer un commando d'une douzaine d'hommes, à une mission périlleuse en France occupée.

Par une discipline stricte, Reisman s'impose à ses hommes, recrutés parmi les condamnés pour délits graves et il parvient à faire d'eux des soldats efficaces.

La manoeuvre réussit mais Reisman ne ramène qu'un seul de ses hommes.

Par ailleurs, les cartes de membres du Ciné-Sec seront en vente dès lundi le 7 décembre mais l'invitation est lancée à toute la population.

La prochaine activité aura lieu le 16 décembre alors que le film présenté s'intitulera "Le Rideau déchiré".

Le déjeuner mensuel des Chevaliers de Colomb du Conseil 2825 d'Acton Vale qui devait avoir lieu le 13 décembre sera tenu exceptionnellement le 6 décembre après la messe de 8h30 à m. en la salle des Chevaliers.

A cette occasion, les DAMES SONT INVITEES ainsi que les jeunes de 12 à 18 ans (filles et garçons). Il semble que le Conseil 2825 d'Acton Vale étudierait sérieusement la possibilité de former à un domaine bien personnel par un groupement d'ECUYERS COLOMBIENS, ce qui devrait intéresser fortement nos adolescents.

Plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur. Un séjour de trois semaines en Europe sera aussi offert à chacun des deux gagnants: une partie des frais sera défrayé par Sabena et l'autre par l'agence de voyages Granby Inc. Deux bourses de \$500 seront également présentées, la première par CAPAC, et l'autre par le Festival de la Chanson lui-même.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Deux bourses d'étude universitaire à deux étudiantes de Drummondville

DRUMMONDVILLE, (RG) — La compagnie Chemcell de Drummondville vient de remettre deux bourses d'étude universitaire à deux étudiantes de Drummondville.

En effet, comme à chaque année, cette importante compagnie locale a procédé encore cette année à la remise de deux bourses. Cette fois, les deux heureuses bénéficiaires sont Mlles Danielle Beaubien et Joanne Lalumière.

Mlle Danielle Beaubien est la fille de M. Paul-Emile Beaubien, employé au service de la compagnie depuis 1948. M. Beaubien est surveillant au département de l'encollage à l'usine de Drummondville.

Elle se dirige vers une licence en enseignement élémentaire à l'Université de Sherbrooke.

Mlle Joanne Lalumière est nativ de Drummondville également et est la fille de M. Gérard Lalumière, au service de la compagnie Chemcell depuis 1949. M. Lalumière est contremaître au département de l'extrusion D. Mlle Lalumière a obtenu son diplôme d'études en vue de l'obtention d'un Baccalauréat spécialisé en géographie et elle vise également une maîtrise dans cette matière.

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Mlle Danielle Beaubien et Mlle Joanne Lalumière

Le Drummond Bar-B-Q à un seul point du premier rang

DRUMMONDVILLE, (JM) — Trois joutes ont été disputées cette semaine dans la Ligue de Hockey Indusco Molson, et le Drummond Bar-B-Q avec une victoire de 9 à 1 sur les Loisirs St-Cyrille s'est approché du seul point du premier rang que détient le Pause Café.

Le Pause Café qui a encaissé un revers cette semaine occupe toujours la tête du classement avec 10 points. Le Ski-Zoom - Mini-Zoom est au troisième rang avec huit points et le Provincial Oxygène suit avec une fiche de sept points.

Les Loisirs St-Cyrille et les Loisirs St-Nicéphore ferment la marche à avec respectivement cinq et un point.

Le Drummond Bar-B-Q était dirigé à l'attaque par Jean-Paul Asselin et Gérard Beaudoin qui ont marqué chacun deux buts.

Adélar Lavoie, Jean-Paul Tellier, Yves Tessier, Richard Courchesne et Pierre Frizon ont complété le pointage des

Le classement, a dû concéder la première rétro à Wickham, qui, par la suite, s'est mérité le championnat de la soirée.

Le Tee Pee Snack Bar de l'avenir, une équipe bien armée a perdu aux mains de l'équipe Shur-Gain de St-Bonaventure après un match très contesté.

Les champions de la saison régulière de l'an dernier, le Miss St-Germain, ont obtenu une victoire sur les nouveaux venus de South Durham.

Un nouveau système permet maintenant aux compétiteurs d'accumuler des points à leur classement, mais s'ils sont éliminés en première ronde, ce qui a pour effet de créer plus d'intérêt au sein de ce circuit de souque à la corde Molson.

La troisième rencontre aura lieu jeudi soir le 3 décembre à 20:30 heures à la salle Odillon Tasser de St-Majorique. Les titulaires de St-Bonaventure seront pour la circonstance, les hôtes des équipes de ce circuit.

Le fait qu'il ait quitté la scène municipale depuis novembre 1969 n'empêche pas, en tant que citoyen, de faire part de ses idées. C'est ainsi que cette semaine, dans une lettre aux autorités municipales, il donne son point de vue sur la possibilité de reloger la bibliothèque municipale dans un édifice neuf, qui serait construit à l'angle des rues Principale et Cowie. On sait que selon un vaste projet mis de l'avant par l'OTEA, l'édifice logeant actuellement la bibliothèque serait démolie, et que des locaux seraient loués à la ville, dans la future construction, pour l'installation de la bibliothèque municipale.

Un des points soulevés par M. Trépanier est que selon le projet, la bibliothèque serait située au second plancher de l'édifice à être construit. "Ce serait une aberration, dit-il, de faire grimper cet étage aux jeunes pour emprunter des livres."

L'aspect financier du projet ne laisse pas M. Trépanier indifférent non plus. "Le coût total de l'opération, explique-t-il, se solderait par un surplus de dépenses de \$241,500, en 10 ans, c'est-à-dire une somme suffisante pour construire une nouvelle bibliothèque municipale. Or, étant donné qu'un long temps attendu pour ce faire, il serait préférable d'attendre encore, pour la construction, que le projet de rénovation urbaine soit concrétisé."

Le maire pas d'accord? En fin, M. Trépanier laisse entendre que le titre actuel, M. Jean-Louis Tetreault, ne verrait pas d'un bon oeil le projet envisagé, malgré une attitude favorable manifestée devant les membres du conseil, lors de la dernière rencontre publique des échevins. Celui-ci aurait déclaré précédemment à M. Trépanier qu'il n'était pas d'accord avec le projet présenté pour la bibliothèque municipale.

Comme il se doit, M. Trépanier amène un argument de loi pour justifier ses positions. On sait que le Bill 283 autorise une corporation municipale à "disposer de ses biens meu-

Faits divers

Le Drummond Bar-B-Q à un seul point du premier rang

DRUMMONDVILLE, (JM) — Trois joutes ont été disputées cette semaine dans la Ligue de Hockey Indusco Molson, et le Drummond Bar-B-Q avec une victoire de 9 à 1 sur les Loisirs St-Cyrille s'est approché du seul point du premier rang que détient le Pause Café.

Le Pause Café qui a encaissé un revers cette semaine occupe toujours la tête du classement avec 10 points. Le Ski-Zoom - Mini-Zoom est au troisième rang avec huit points et le Provincial Oxygène suit avec une fiche de sept points.

Les Loisirs St-Cyrille et les Loisirs St-Nicéphore ferment la marche à avec respectivement cinq et un point.

Le Drummond Bar-B-Q était dirigé à l'attaque par Jean-Paul Asselin et Gérard Beaudoin qui ont marqué chacun deux buts.

Adélar Lavoie, Jean-Paul Tellier, Yves Tessier, Richard Courchesne et Pierre Frizon ont complété le pointage des

Le classement, a dû concéder la première rétro à Wickham, qui, par la suite, s'est mérité le championnat de la soirée.

Le Tee Pee Snack Bar de l'avenir, une équipe bien armée a perdu aux mains de l'équipe Shur-Gain de St-Bonaventure après un match très contesté.

Les champions de la saison régulière de l'an dernier, le Miss St-Germain, ont obtenu une victoire sur les nouveaux venus de South Durham.

Un nouveau système permet maintenant aux compétiteurs d'accumuler des points à leur classement, mais s'ils sont éliminés en première ronde, ce qui a pour effet de créer plus d'intérêt au sein de ce circuit de souque à la corde Molson.

La troisième rencontre aura lieu jeudi soir le 3 décembre à 20:30 heures à la salle Odillon Tasser de St-Majorique. Les titulaires de St-Bonaventure seront pour la circonstance, les hôtes des équipes de ce circuit.

Le fait qu'il ait quitté la scène municipale depuis novembre 1969 n'empêche pas, en tant que citoyen, de faire part de ses idées. C'est ainsi que cette semaine, dans une lettre aux autorités municipales, il donne son point de vue sur la possibilité de reloger la bibliothèque municipale dans un édifice neuf, qui serait construit à l'angle des rues Principale et Cowie. On sait que selon un vaste projet mis de l'avant par l'OTEA, l'édifice logeant actuellement la bibliothèque serait démolie, et que des locaux seraient loués à la ville, dans la future construction, pour l'installation de la bibliothèque municipale.

Un des points soulevés par M. Trépanier est que selon le projet, la bibliothèque serait située au second plancher de l'édifice à être construit. "Ce serait une aberration, dit-il, de faire grimper cet étage aux jeunes pour emprunter des livres."

L'aspect financier du projet ne laisse pas M. Trépanier indifférent non plus. "Le coût total de l'opération, explique-t-il, se solderait par un surplus de dépenses de \$241,500, en 10 ans, c'est-à-dire une somme suffisante pour construire une nouvelle bibliothèque municipale. Or, étant donné qu'un long temps attendu pour ce faire, il serait préférable d'attendre encore, pour la construction, que le projet de rénovation urbaine soit concrétisé."

Le maire pas d'accord? En fin, M. Trépanier laisse entendre que le titre actuel, M. Jean-Louis Tetreault, ne verrait pas d'un bon oeil le projet envisagé, malgré une attitude favorable manifestée devant les membres du conseil, lors de la dernière rencontre publique des échevins. Celui-ci aurait déclaré précédemment à M. Trépanier qu'il n'était pas d'accord avec le projet présenté pour la bibliothèque municipale.

Comme il se doit, M. Trépanier amène un argument de loi pour justifier ses positions. On sait que le Bill 283 autorise une corporation municipale à "disposer de ses biens meu-

Quatre participants de la section interprète sont déjà connus pour le festival de la chanson

GRANBY, (MT) — Le Gala final du Festival de la Chanson de Granby, qui aura lieu le 12 décembre, à l'Escale, se précise de plus en plus. Sur les huit finalistes qui y prendront part, quatre sont déjà connus. Il s'agit des gagnants de la semi-finale, dans la section interprète. Cette section, qui avait lieu samedi soir dernier, a permis à deux artistes amateurs de la région métropolitaine, de même qu'à un autre de Valleyfield et à un quatrième de Roxton Pond de se qualifier pour le Gala final.

Il s'agit de M. Alain Dorval, de Montréal, qui avait remporté les honneurs lors de la soirée du 24 octobre dernier, de Mlle Francine Lévesque, de Verdun, gagnante du 14 novembre dans la catégorie interprète, de Mlles Diane Guillemette de Roxton Pond et Carmelle Lecomte, de Valleyfield, lesquelles s'étaient qualifiées le 21 novembre dernier.

Ces quatre concurrents se produiront donc, à nouveau, le 12 décembre courant, pour tenter de décrocher les honneurs du Gala Final du Festival de la Chanson de Granby.

Chansonniers: le 5 décembre D'ici là, une autre semi-finale aura lieu le 5 décembre, toujours à l'Escale. Il s'agira alors pour les membres du jury de déterminer qui, parmi les 9 gagnants de la section interprète, sera choisi pour prendre part à la soirée du 12. Encore ici, quatre finalistes seront désignés.

Jury de cinq membres C'est un jury de cinq membres qui décide du choix des gagnants. Il s'agit de M. Roger de Vaudreuil, réalisateur à Radio-Canada, de Mlle Pascale Perrault, journaliste, de

plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur. Un séjour de trois semaines en Europe sera aussi offert à chacun des deux gagnants: une partie des frais sera défrayé par Sabena et l'autre par l'agence de voyages Granby Inc. Deux bourses de \$500 seront également présentées, la première par CAPAC, et l'autre par le Festival de la Chanson lui-même.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Rappelez vous lors du Gala final, le 12 décembre, plusieurs prix seront accordés, tant aux lauréats qu'aux autres participants. Dans chaque des catégories, le trophée Sabena sera décerné au vainqueur.

Les tireurs de Wickham triomphent

DRUMMONDVILLE, (JM) — Les tireurs de Wickham ont vengé l'échec qu'ils avaient subi précédemment aux mains des souqueurs de St-Germain en disposant de cette dernière équipe en deux sets consécutifs cette semaine en la Salle de l'Oiseau Bleu de Wickham, devant une foule de 600 spectateurs.

Cette victoire leur place sur un pied d'égalité au premier rang avec leur rival de toujours, le St-Germain. Chaque équipe a jusqu'à présent accumulé cinq points.

Les souqueurs de St-Nicéphore sont au deuxième rang avec 1.5 point, tandis que l'avenir, St-Eugène, St-Bonaventure et South Durham sont sur un pied d'égalité avec un point. Le St-Cyrille est au dernier rang n'ayant pu s'inscrire au classement.

Dans les épreuves préliminaires, l'équipe de St-Eugène a mérité son premier point en disposant des Loisirs St-Nicéphore. St-Cyrille qui occupe la ca-

ve du classement, a dû concéder la première rétro à Wickham, qui, par la suite, s'est mérité le championnat de la soirée.

Le Tee Pee Snack Bar de l'avenir, une équipe bien armée a perdu aux mains de l'équipe Shur-Gain de St-Bonaventure après un match très contesté.

Les champions de la saison régulière de l'an dernier, le Miss St-Germain, ont obtenu une victoire sur les nouveaux venus de South Durham.

Un nouveau système permet maintenant aux compétiteurs d'accumuler des points à leur classement, mais s'ils sont éliminés en première ronde, ce qui a pour effet de créer plus d'intérêt au sein de ce circuit de souque à la corde Molson.

La troisième rencontre aura lieu jeudi soir le 3 décembre à 20:30 heures à la salle Odillon Tasser de St-Majorique. Les titulaires de St-Bonaventure seront pour la circonstance, les hôtes des équipes de ce circuit.

Le fait qu'il ait quitté la scène municipale depuis novembre 1969 n'empêche pas, en tant que citoyen, de faire part de ses idées. C'est ainsi que cette semaine, dans une lettre aux autorités municipales, il donne son point de vue sur la possibilité de reloger la bibliothèque municipale dans un édifice neuf, qui serait construit à l'angle des rues Principale et Cowie. On sait que selon un vaste projet mis de l'avant par l'OTEA, l'édifice logeant actuellement la bibliothèque serait démolie, et que des locaux seraient loués à la ville, dans la future construction, pour l'installation de la bibliothèque municipale.

Un des points soulevés par M. Trépanier est que selon le projet, la bibliothèque serait située au second plancher de l'édifice à être construit. "Ce serait une aberration, dit-il, de faire grimper cet étage aux jeunes pour emprunter des livres."

L'aspect financier du projet ne laisse pas M. Trépanier indifférent non plus. "Le coût total de l'opération, explique-t-il, se solderait par un surplus de dépenses de \$241,500, en 10 ans, c'est-à-dire une somme suffisante pour construire une nouvelle bibliothèque municipale. Or, étant donné qu'un long temps attendu pour ce faire, il serait préférable d'attendre encore, pour la construction, que le projet de rénovation urbaine soit concrétisé."

Le maire pas d'accord? En fin, M. Trépanier laisse entendre que le titre actuel, M. Jean-Louis Tetreault, ne verrait pas d'un bon oeil le projet envisagé, malgré une attitude favorable manifestée devant les membres du conseil, lors de la dernière rencontre publique des échevins. Celui-ci aurait déclaré précédemment à M. Trépanier qu'il n'était pas d'accord avec le projet présenté pour la bibliothèque municipale.

Comme il se doit, M. Trépanier amène un argument de loi pour justifier ses positions. On sait que le Bill 283 autorise une corporation municipale à "disposer de ses biens meu-

Autre bris de tuyau

Depuis un certain temps, les employés de la voirie municipale doivent fréquemment réparer des canalisations d'aqueduc sur différentes rues de la ville. Cette fois, c'est sur l'Avenue du Parc, près de l'angle de la rue St-Hubert, qu'un tuyau a crevé, obligeant le département de la voirie à creuser un trou géant dans la chaussée. Les résidents du quartier ont été privés d'eau pour une partie de l'avant midi d'hier.

Depuis un certain

Pour vos factures électriques appelez **LUSTINE** Tél.: 335-6364

Mme Bruno Drouin, prop. 4301

295, RUE BOILY THETFORD MINES

LA TRIBUNE TEL.: 335-9952

Thetford Mines

WADAM LTD. HUILLE A CHAUFFAGE — MEILLEUR SERVICE 438, ST NAZAIRE — TEL.: 338-8561

Precisions pour éviter certaines équivoques

Moins d'autobus défectueuses à la Régionale que pour les Commissions scolaires locales

THETFORD MINES (MD) — Selon un communiqué de presse émis hier, 37,9 pour cent des autobus scolaires de la Commission scolaire régionale de l'Amiante inspectés au début de l'année 1970-71 par le ministère des Transports ont révélé certaines défectuosités. Dans le même ordre d'idées, des déficiences ont été décelées sur 54 pour cent des véhicules travaillant pour les Commissions scolaires locales du territoire de la régionale de l'Amiante.

ajouté le directeur général des écoles de la Commission scolaire régionale de l'Amiante. La régionale de l'Amiante demeure consciente qu'un travail considérable reste à accomplir. C'est pour cette raison que le

personnel du service de transport scolaire a été augmenté et qu'une plus étroite surveillance des voitures est actuellement assurée. Selon M. Lemoyne, ce travail deviendra efficace à la seule

condition que les propriétaires d'autobus scolaires apportent leur étroite collaboration pour que leurs véhicules respectent les normes de sécurité imposées par le ministère des Transports.

"Nous voulons souligner ici que la Commission scolaire régionale de l'Amiante est l'une des seules Commissions scolaires qui exigent des contre-sièges dans les autobus scolaires. Nous sommes conscients qu'à la

Commission scolaire régionale de l'Amiante la situation concernant les autobus scolaires n'est pas plus catastrophique qu'ailleurs dans la province, non de là", a conclu M. Marcel Lemoyne.

Effets bénéfiques sur la ville

Construction d'un mini-centre d'achats: \$500,000

THETFORD MINES (CG) — Un mini-centre d'achats, appelé Centre d'économie familiale de Thetford Mines, sera bientôt construit dans la cité de l'Amiante au coût d'environ \$500,000.

trois, quatre ou cinq magasins. Effets bénéfiques Selon M. Lisee, la réalisation d'un tel projet aura d'heu-

reuses conséquences sur l'économie de notre ville. En effet, selon les statistiques, environ 40 pour cent du revenu des gens est dépensé à l'extérieur de la ville. Il est possible que ce chiffre diminue

avec la venue d'un magasin de la qualité de Lasalle. Ce mini-centre d'achats contribuera également à développer la paroisse Saint-Nos, en créant une activité commerciale intense sur l'avenue Lab-

bé. Ces nouveaux magasins créeront du même coup plusieurs nouveaux emplois. En définitive, c'est toujours la population qui profite de la concurrence.

Sette nouvelle a été annoncée hier soir aux cours d'une conférence de presse par M. Jean-Claude Lisee, directeur de plusieurs compagnies et propriétaire de magasins d'alimentation Lisee IGA de Thetford Mines.

Le mini-centre d'achats sera situé sur l'avenue Labbé, au coin de la Quatrième rue. Au début, il ne comprendra que deux magasins, soit Lisee IGA et une succursale de la chaîne de grands magasins à départements "Lasalle".

Pour obtenir le terrain nécessaire à la réalisation de ce projet, on a dû acheter trois maisons de l'édifice du Bell Téléphone. L'espace qui en résulte est de 30,000 pieds carrés. Uniquement dans la construction, une somme de \$500,000 sera investie et on estime à \$2,000,000 l'investissement total dans cette entreprise.

présentement qu'à 40% de sa capacité mais dès le mois de janvier, on devrait y dispenser tous les cours initialement prévus. Comme on le sait, ce Pavillon a été mis en opération il y a environ un mois et demi pour pallier au manque de locaux de l'École des métiers de Thetford.

quatre ateliers: construction, fibre de verre, mécanique automobile et mécanique diesel. Cette dernière option n'est encore qu'à l'état d'embranchement mais devrait se développer dès que le gouvernement permettra de transporter le matériel de l'École des métiers au nouveau pavillon. La mécanique automobile et la construction attirent actuellement passablement d'étudiants puisqu'on dispense une trentaine d'heures par semaine dans chacune de ces deux disciplines réservées surtout aux élèves de secondaire I et II.

En juillet dernier, la plupart des journaux titraient: "Dans le territoire de l'Amiante, 52% des autobus scolaires ont démontré des défectuosités". "Il convient d'apporter quelques précisions afin d'éviter au niveau de la population certaines équivoques. On sait que les 52% dont il est question dans le rapport du ministère des Transports, couvrent la totalité des autobus scolaires sur le territoire de l'Amiante. Nous voulons faire une distinction entre les véhicules qui sont sous le contrôle du Service du transport de la Commission scolaire régionale de l'Amiante et ceux qui ne le sont pas," a renchéri M. Marcel Lemoyne.

Le pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le bâtiment Erigé au coût de \$109,000, le bâtiment a une grandeur de 200 pieds par 60 pieds. La structure d'acier vient de Inverness et on la recouvre de toile. L'aspect extérieur est ion de respecter les lois de l'esthétique mais l'intérieur est par contre tout à fait fonctionnel, on y retrouve quatre ateliers, deux bureaux et un magasin. Le tout a été approuvé par Rochette, Rochefort et Pinault, ingénieurs conseils. Cet édifice n'appartient toutefois pas à la Régionale, il lui a été loué par les entreprises RST de Thetford.

Le service Actuellement, on utilise pour \$125,000 d'équipement dans les

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Les travaux En ce qui concerne le magasin Lasalle, les travaux sont supposés commencer dès aujourd'hui pour se terminer le 28 février. L'ouverture de ce magasin, qui aura un étage et demi, est cédulée pour le 15 mars prochain.

Cet atelier est réservé à la mécanique automobile et ce sont principalement les étudiants de Secondaire 1 et 2 qui bénéficient de ces cours.

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

1969-70 Cent (100) voitures, travaillant pour la Commission scolaire régionale de l'Amiante ont été inspectées durant l'année scolaire 1969-70. Sur ce nombre, soixante et une (61) ont été acceptées tandis que trente-neuf (39) faisaient état de certaines défectuosités.

D'autres magasins Un peu plus tard, peut-être au printemps, d'autres magasins viendront probablement s'implanter au même endroit. Ces magasins occuperaient l'édifice du Bell Téléphone qui serait évidemment profondément transformé. Des plans sont actuellement à l'étude et il est possible que l'espace disponible puisse accommoder

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

1970-71 Depuis le début de l'année scolaire 1970-71, une première inspection a été effectuée par le ministère des Transports. Cent vingt-sept (127) voitures, travaillant pour la Commission scolaire régionale de l'Amiante ont été inspectées au début de l'année scolaire 1970-71. De ce nombre, soixante-dix-neuf (79) soit 62,1% ont été acceptées, tandis que quarante-huit (48) soit 37,9% recelaient certaines défectuosités.

"L'Arabesque" à Black Lake BLACK LAKE (CG) — Dimanche le 6 décembre, au Centre culturel de Black Lake, L'Arabesque, une troupe née à Montréal il y a quatre ans et spécialisée dans le théâtre pour enfants, présentera, dans le cadre de la tournée provinciale, une des merveilleuses aventures de Popette et Totoche, "La Rose en retard".

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

DEPOSITAIRE "AGS" Rod & TV BOURASSA RADIO & TV SERVICE 904, GINGRAS, Thetford Mines Tel.: 335-9820

Les formations du CEGEP occupent des positions respectables au sein des différents circuits

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Assemblée Générale L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Thetford Mines, sera tenue au Centre Paroissial de Thetford Mines, le 8 décembre 1970 à 7h.30 p.m.

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

DEPOSITAIRE "AGS" Rod & TV BOURASSA RADIO & TV SERVICE 904, GINGRAS, Thetford Mines Tel.: 335-9820

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Assemblée Générale L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Thetford Mines, sera tenue au Centre Paroissial de Thetford Mines, le 8 décembre 1970 à 7h.30 p.m.

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Jacques Lessard, sec.

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Le Pavillon professionnel opérera à pleine capacité dès le mois de janvier

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (MD) — Les actionnaires du futur terrain de golf du Mont Adstock n'ont pas encore réagi à la proposition de la Chambre de commerce de Thetford Mines. Cet organisme a réclamé, la semaine dernière, la municipalisation et l'agrandissement du club de golf de Thetford Mines plutôt que d'aménager un autre terrain de golf au Mont Adstock. Les actionnaires du futur terrain de golf du Mont Adstock se réuniront la semaine prochaine et feront alors connaître leur réplique, si réplique il y a. Il sera également intéressant de prendre connaissance de la riposte des dirigeants du club de golf de Thetford Mines.

Nous tenons d'une bonne source que le hockeyeur thetfordois Michel Labonté serait bientôt approché par l'organisation des Blues de St-Louis afin qu'il tente sa chance dans le hockey organisé.

La Fraternité des dames veues tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la récente partie de cartes.

L'Association coopérative d'économie familiale de la région de Thetford Mines a délégué quelques représentants sur le front commun qui présentera aujourd'hui un mémoire au gouvernement provincial au sujet du bill 45 destiné à assurer une meilleure protection au consommateur.

Les Braves de l'Amiante continuent de coiffer le classement de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est. Sans vouloir minimiser la valeur des autres équipiers du mentor Marcel Filion, nous sommes d'avis que trois joueurs ont largement contribué aux succès des Braves. Nous voulons évidemment parler du jeune portier Mario Lessard, du capitaine et défenseur Jean-Roch Lessard et du prolifique ailier droit Guy Roy.

Les édiles municipaux de Thetford Mines ont apporté un treizième amendement au règlement numéro 791 régissant la construction, le zonage et le lotissement.

Plusieurs amateurs de hockey de la région de l'Amiante attendent avec impatience le match qui sera présenté demain soir, au Centre de Loisirs de Thetford Mines, alors que le club Bo-Ski de La Guadeloupe croisera le fer avec St-Georges. L'équipe installée au premier rang de la ligue Molson Intermédiaire de l'Est. Les joueurs de St-Georges sont reconnus pour pratiquer un style de jeu très robuste. On peut donc s'attendre à une rencontre fertile en émotions puisque le Bo-Ski n'entend plus s'en laisser imposer par St-Georges depuis l'addition du brillant Pierre Potvin, un athlète qui n'a pas froid aux yeux. Les costauds porte-couleurs de St-Georges parviendront-ils à contrer l'offensive dévastatrice du Bo-Ski de La Guadeloupe? C'est ce que nous verrons demain soir.

Les membres de la Loge des Elans de Thetford Mines seront heureux d'apprendre qu'une activité toute spéciale, organisée à leur intention, se déroulera chaque vendredi du mois de décembre, de 8h.30 à 9h.30 p.m. Ceux qui rateront cette activité s'en lecheront sûrement les pouces ou plutôt s'en lecheront les lèvres!

Fibres sportives

THETFORD MINES, (AG) — Le tiers de la saison est déjà écoulé dans la Ligue Junior des Cantons de l'Est et les Braves de Thetford Mines continuent d'accumuler les victoires. Ils en ont remporté neuf jusqu'ici, subi une seule défaite et annulé deux fois. Ils occupent toujours la première position mais leur avance n'est plus que deux points seulement sur le Royal de Lac-Mégantic. Toutefois, ils ont joué une partie de moins que le Royal. Cette dernière équipe vient de remporter cinq victoires consécutives et sera donc à surveiller d'ici la fin de la saison.

Les Braves ont une équipe très jeune cette année puisque la moyenne d'âge n'est que de 17,6 ans. Trois joueurs seulement ont été dans leur dernière saison dans les rangs Junior. Ce sont: les défenseurs Jean-Roch Lessard et Yvon Gosselin de même que l'ailier Normand Laflamme. Le joueur le plus jeune est le gardien de buts régulier Mario Lessard qui n'a que 16 ans. La moyenne de pesantour est de 164 livres. Les joueurs les plus pesants sont Jean-Roch Lessard et Yvon Gosselin qui font osciller l'aiguille de la balance à 195 livres tandis que Normand Laflamme et le cerbere substitut Alain Juneau sont les plus légers, ne pesant que 120 livres.

Depuis que Jean-Marie Lehoux est de retour au jeu cette année, après avoir réussi à obtenir sa libération des Castors de Sherbrooke, on ne le reconnaît plus. L'an dernier, il distribuait de solides mises en échec et il engageait souvent des combats de boxe dans lesquels, il avait presque toujours le meilleur sur son adversaire. Tous les joueurs adversaires le craignaient et évitaient de se retrouver sur son chemin. Cette année Jean-Marie se laisse bousculer et habituellement, il ne réplique même pas. Il se permet par contre de prendre des punitions inutiles. De plus, depuis le début de la saison, on ne l'a pas vu une seule fois se servir de ses poings. Vendredi dernier contre Waterloo, plutôt que de se servir de ses poings, il a blessé un joueur adversaire en l'attaquant avec son bâton. Personne n'a apprécié ce geste brutal. Revenons-nous avant la fin de la saison, le vrai Jean-Marie Lehoux, celui qui était le joueur le plus populaire sur l'équipe des Braves l'an dernier.

Le Bo-Ski de La Guadeloupe qui dispute ses joutes au Centre de Loisirs depuis la semaine dernière, offrira sûrement du très bon hockey à la population sportive thetfordoise d'ici la fin de la saison. Bien entendu, la joute de mardi dernier ne fut guère intéressante en raison de la grande différence de calibre entre les deux équipes mais ce sera différent demain soir contre St-Georges qui occupe la tête du classement. Pierre Potvin et Jacques Michel, deux joueurs qui ont fait leur marque dans la Ligue Provinciale Senior, sont ceux qui nous ont le plus impressionné sur l'équipe du pilote Laurent Drouin.

Les Ligues de hockey mineures de Thetford Mines comptent 31 équipes cette année pour un grand total d'environ 500 jeunes joueurs de 8 à 16 ans. Il y a 12 équipes de catégorie Mousquetaire, 10 Pee Wee, cinq Bantam et seulement trois clubs de calibre Midjet. L'école de patinage des jeunes compte pas moins de 200 élèves tandis que 175 filles suivent les cours de patinage artistique.

Dans une victoire de 3-2 du Vert et Or de l'Université de Sherbrooke sur l'Université de Montréal, dimanche dernier, le thetfordois Alain Dumas a compté le point égalisateur pour l'équipe de Sherbrooke. D'ailleurs, Alain Dumas participe au pointage régulièrement avec le Vert et Or.

Le Marquis de St-Joseph, dirigé par le thetfordois Jean-Marie Simoneau, a défait Ste-Germaine au compte de 7-5, dimanche dans une joute régulière de la Ligue Beauce-Dorchester. Laurent Chabot et Gaëtan Boily ont marqué deux buts chacun tandis que Bruno Landry, Jacques Marcoux et Michel Labonté ont complété le pointage.

Chronique municipale

THETFORD MINES, (CG) — La cité de Thetford Mines achètera de Burroughs Business Machines Limited cent mémoires électroniques additionnels à être installés sur l'ordinateur E-1490 au prix de \$3,000 plus la taxe provinciale de 8%. Ce prix comprend tous les matériaux et la main-d'oeuvre pour l'installation de ces mémoires sur l'équipement Burroughs présentement en opération au Service de la trésorerie de la cité.

Pour faire suite aux soumissions reçues le 16 novembre 1970, la cité achètera de Leblond Automobiles Inc., à même ses fonds généraux, une camionnette une demi-tonne de marque GMC avec transmission automatique et comprenant tous les accessoires décrits au devis émis à cette fin, le tout pour le prix de \$3,145 plus la taxe provinciale de 8%.

La cité demandera à la Société d'habitation du Québec l'autorisation de payer à la Compagnie Bell Canada un montant supplémentaire de \$423 dans le cadre du programme de rénovation urbaine de la cité. Ce montant a d'ailleurs déjà été accepté par le Coordinateur de la SHQ à la séance de coordination du 11 novembre 1970.

Victoire de 6-0 du Coop sur le Beaudoin LAC-MEGANTIC, (GD) — Vianney Nadeau a marqué trois buts pour conduire le club Coop à une victoire facile de 6-0 sur le Beaudoin, dans une joute régulière du circuit régional de ballon-baïal.

Les autres compteurs des vainqueurs ont été Pierre Fre-



THETFORD MINES, (CG) — Le Pavillon professionnel de la Commission scolaire régionale de l'Amiante n'opère



De l'extérieur, le Pavillon Professionnel de la Régionale de l'Amiante ressemble plus à un hangar qu'à une école. Il ne faut toutefois pas se fier aux apparences, car l'intérieur est déjà très bien aménagé même si les travaux ne sont pas complètement terminés.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

TROIS GAINS ET TROIS DEFAITES POUR LE CEGEP

THETFORD MINES (MD) — Les équipes du CEGEP de Thetford Mines ont conservé une fiche de trois gains contre autant de défaites, en fin de semaine dernière, dans le cadre des activités de la section "B" de l'Association sportive intercollégiale de l'Est du Québec. Les six confrontations ont été disputées dans des amphithéâtres sportifs de la ville de l'Amiante.

Basketball L'équipe féminine de basketball a baissé pavillon 25-19 devant Victoriaville. Mireille Gagnon fut la meilleure à l'attaque pour les perdantes en marquant neuf points. Diane Boutin et Louise Thivierge ont enregistré quatre points chacune.

Ballon-volant L'équipe féminine de ballon-volant s'est inclinée quatre parties à une devant Victoriaville, cependant que la formation masculine infligeait un revers à Trois-Rivières. L'affrontement s'est terminé par trois parties à deux en faveur de l'équipe masculine de ballon-volant du CEGEP de la cité de l'or blanc.

Hockey Le club de hockey du CEGEP de Thetford Mines a poursuivi sa marche triomphale en humiliant Trois-Rivières par le pointage de 10 à 1. Dick Dumas s'est particulièrement illustré en déjouant le cerbere adverse à trois reprises en plus de récolter une mention d'assistance. L'excellent arrière-garde Jean-Roch Lessard s'est également distingué à l'offensive en secouant les cordages des filets ennemis à deux occasions tout en obtenant deux passes. Claude Côté et Daniel Poulin ont compté chacun deux buts, tandis que Michel Lamontagne complétait le pointage.

Prochaines rencontres Les équipes de hand-ball, ballon-volant masculin et de hockey se rendront à Victoriaville ce soir pour se mesurer aux cégépiens de l'endroit. Samedi prochain, le CEGEP de Thetford Mines sera dignement représenté à des compétitions de badminton et de natation qui se dérouleront à Québec dans le cadre des activités sportives de l'ASIEQ.

Hand-ball Les équiniers du CEGEP de Thetford Mines se situent en troisième position de la ligue de hand-ball. Jusqu'à date, ils ont conservé un record d'une victoire contre trois revers. Le poste de commandement est difficilement accessible.

Ballon-volant féminin L'équipe féminine de ballon-volant du CEGEP de la cité de l'or blanc est confortablement enlissée dans la cave du classement du circuit annuel elle est intégrée. Les filles du CEGEP de Thetford Mines ont connu l'amertume de la défaite à 32 reprises. Elles ont saouvé seulement trois victoires.

Ballon-volant masculin Les membres de l'équipe masculine rehausent un peu le prestige du ballon-volant au CEGEP de Thetford Mines. Ils se retrouvent au troisième rang de la ligue avec un dossier de douze triomphes contre treize défaites. Ils lorgnent le championnat, mais ils ne réussissent pas à atteindre leur objectif. L'écart les séparant de Sherbrooke est pratiquement infranchissable.

Basketball féminin Au basketball féminin, le CEGEP de Thetford Mines détient le troisième rang sur une possibilité de cinq équipes. Fait assez réconfortant, les membres de l'équipe féminine de basketball du CEGEP de la ville de l'Amiante ne sont qu'à deux points de la position de commandement détenue par Drummondville. Elles ont enregistré 155 points pour en permettre 193 à leurs rivales.

Basketball masculin Au basketball masculin, la

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — M. Bertrand Gravel, un Sherbrooke, est entré dans ses fonctions au Centre local de Main-d'Oeuvre du Québec...

C'est le nouveau pasteur de Nantes, M. Yvon Malouin, qui a été choisi au poste de secrétaire du club Optimiste qui vient d'être mis sur pied à Lac-Mégantic...

La bataille déclenchée à St-Jean-Vianney à propos de la formation d'un comité des loisirs fait toujours rage... elle aurait, semble-t-il, donné lieu à des incidents pour le moins disgracieux...

On déplore à Milan le décès de M. Armand Delille... le défunt était âgé de 48 ans...

L'individu appréhendé dimanche à la suite d'un incident survenu dans un hôtel de La Guadeloupe a été remis en liberté sous cautionnement... on sait qu'un coup de feu avait été tiré à cette occasion...

Les 4-R, ce quatorzimprouvé qui, la semaine dernière, s'est produit dans un hôtel du centre-ville, sont fort en demande... nous soupçonnons l'élogieuse critique que nous leur consacrons au lendemain de leur spectacle de ne pas être étrangère à leur soudaine popularité...

Jacques Paquette qui a quitté à l'école l'enseignement semble se tirer très bien d'affaire à son nouveau poste d'ajusteur d'assurances... une intervention chirurgicale qu'il a subie le printemps dernier nous laisse cependant croire que c'est dans les pleurs et les grincements de dents qu'il a abandonné le corps "en saignant"...

Nouvelles express

ROCK ISLAND, (MD) — Il y a un peu plus d'un an on avait un nouveau venu comme maire à Rock Island soit M. Edouard Girard. Il y a eu également les nouveaux échelons MM. Robert Alger, Fernand Maclure et le plus jeune d'entre eux M. Albert Simoneau...

Durant cette année le nouveau conseil a tenu un total de 11 assemblées régulières et une trentaine d'assemblées spéciales. Il y a eu également plusieurs réunions des comités dans différents endroits...

C'est aujourd'hui que l'équipe de l'Unité sanitaire du comté sera à Rock Island entre 10 heures et 12 heures. Cette rencontre se fera à l'hôtel de ville pour les différents vaccins. Durant l'après-midi l'équipe se rendra à l'hôtel de ville de Beebe entre 2 heures et 3 heures...

Les scouts de Stanstead amassent depuis quelques semaines toutes les bouteilles vides, si vous avez des bouteilles vides que vous voulez jeter, communiquez avec ces derniers on apportera les au garage de la voirie municipale. Il s'agit ici des bouteilles que l'on peut revendre...

Les dirigeants de la Caisse Populaire de Stanstead tiendront leur assemblée générale annuelle le 8 décembre courant au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur de Stanstead. Cette assemblée débutera à 8 h 15.

Les "Old Timers" (ceux en-dessus de 25 ans) joueront une toute hors concours contre une équipe Midget dimanche soir prochain. Mardi soir, les "Old Timers" tiendront une autre pratique générale, à l'aréna...

Il semble qu'une ligue est en voie de formation parmi les "Old Timers" et que trois équipes en feraient partie...

L'éditeur de l'hebdomadaire "The Stanstead Journal", qui a commémoré de façon particulière son 125e anniversaire de fondation du journal en imprimant un journal de 24 pages au lieu de huit est débordé de demandes. Il faut préciser ici qu'une grande partie de la population de la région des Villes frontalières est fervente et amoureuse de son passé...

Le constable de la Sûreté municipale de Rock Island-Stanstead qui est également chef des pompiers de Rock Island travaille d'arrache-pied ces jours-ci dans le but de préparer la fête des enfants moins favorisés en leur donnant des jouets, que lui et son épouse ont rafistolés...

Les bureaux de poste de la région seront fermés le jour de Noël et le lendemain. L'on fermera également le jour du Nouvel An mais l'on ouvrira le lendemain...

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (GB) — Nous tenons à apporter une précision concernant le Fredette Auto de la ligue Junior "C" des Cantons de l'Est: étant donné que la municipalité de Bromptonville ne possède aucune arène, le journal La Tribune a décidé de résoudre le problème des reportages sur les joutes de ce circuit, en nommant les reporters de Windsor et Coaticook pour la publication des comptes rendus... Cette décision est dans le but d'éviter la répétition ou l'inconvénient que présentait habituellement deux comptes rendus sur la même partie...

Le comité de la desserte de la paroisse Notre-Dame des Mers, organise une soirée dansante qui aura lieu samedi 5 décembre à compter de 9 heures p.m. à 11.30 a.m. Les profits de cette soirée seront pour venir en aide à ce comité, et un orchestre populaire fera les frais de la musique... Invitation à tous les intéressés... Le tout se déroulera au Club Jet situé entre Windsor et Bromptonville, sur la route 5-22...

50e anniversaire de M. et Mme Rivard

ROCK ISLAND, (MD) — Un couple sherbrookeois a célébré récemment son cinquantième anniversaire de mariage. Des parents et amis de la famille de M. et Mme Aristide Rivard (née Léontine Sherbrooke) ont toujours demeurés à Sherbrooke, ont fêté ces derniers. M. et Mme Rivard se sont mariés dans la paroisse St-Jean-Baptiste à Sherbrooke. Ils ont eu trois enfants: Mme Howard Bennett, de Rock Island, Mme Grégoire Goulet, de Sherbrooke, et une de leur fille Mme Paul Roy est décédée récemment. La fête s'est déroulée à l'hôtel New Sherbrooke en présence de nombreux amis. M. Rivard maintenant à la retraite a été garagiste durant de nombreuses années à Sherbrooke. Ce couple est natif de Sherbrooke.

Victoire de 6-0 du Coop sur le Beaudoin

LAC-MEGANTIC, (GD) — Vianney Nadeau a marqué trois buts pour conduire le club Coop à une victoire facile de 6-0 sur le Robert Beaudoin, dans une joute régulière du circuit régional de ballon-balai. Les autres compteurs des vainqueurs ont été Pierre Fre-

Favorisant le développement de Rock Island

Chemin ouvert sur la distance de un mille

ROCK ISLAND, (MD) — Le maire de Rock Island, M. Edouard Girard a révélé que le développement pour améliorer la venue d'industries, de même que la création de terrain disponible pour la construction domiciliaire était pratiquement complété. En effet, le développement qui est situé à l'extrémité est de cette ville a été prolongé d'un mille la semaine dernière. Il s'agit ici du chemin Grenier. Il faut cependant passer par la municipalité de Stanstead-Est pour y parvenir car le boulevard Notre-Dame n'est pas encore débouché.

Le nouveau chemin qui a été préparé par des ingénieurs et la firme Goudreau Construction de Stanstead à près d'un mille de long, soit 5,070 pieds. C'est M. Claude Alger, de Rock Island qui a surveillé les travaux qui seront terminés cette semaine si l'on étend du gravier. Ce nouveau chemin permettra à un contribuable de Rock Island qui s'était construit sur un terrain, de sortir plus directement. Auparavant il n'y avait pas de chemin, sauf si le dernier se rendait passer dans un champ pour emprunter une voie carrossable.

Le maire Girard est fier de cet exploit réalisé un peu

plus d'un an après son élection à la ville. Le maire Girard a tenu à souligner que ce chemin avait été promis à des contribuables lorsque la ville de Rock Island avait été nommée ville il y a 13 ans.

Coût Il en coûtera un peu plus de



Les autorités de la ville de Rock Island ont procédé hier à l'examen final d'un nouveau développement situé à l'est de cette municipalité. On aperçoit de gauche à droite, le contre-maître de l'ouvrage, M. Claude Alger de Rock Island, le maire Edouard Girard et les conseillers Fernand Maclure et Gérard Surprenant examinant les travaux. Du gravier sera étendu cette semaine et le chemin sera alors terminé.

\$3,000 à la ville de Rock Island tandis que la participation du gouvernement provincial sera de l'ordre d'environ \$15,000 selon le maire Girard. Cependant il faut souligner une autre fois que ce n'était que le début car cette route sera un jour complètement ouverte.

Actuellement il y a quatre rues sans issues dans cette ville et si le rêve du maire Girard se réalise, il n'y en aura plus que deux soit les rues Pleasant et Stevens. Le maire Girard a de plus ajouté que ce sera le plus beau développement du sud du Québec d'ici quelques années.

Photo La Tribune, Studio Pépin, Rock Island

Coïncés dans leur véhicule lors d'un accident

COATICOOK, (RR) — Un septuagénaire et un jeune homme de 21 ans, sont devenus coïncés dans leur véhicule durant au-delà de trois quarts d'heure à la suite d'une collision entre un camion remorque et une automobile survenue hier après-midi à

l'intersection des routes 22 et 50, à proximité des limites de la ville de Coaticook. Il s'agit de M. Joseph Bouchard, 78 ans, domicilié à Dixville, et de M. André Lavoie, 21 ans, de Coaticook. Tous deux s'en sont miraculeusement tirés avec des coupures

et de contusions. M. Bouchard cependant se plaignait de vives douleurs à l'estomac à son arrivée à l'hôpital. Selon des témoignages généralement fiables, il semblerait que M. Lavoie circulait sur la route 50, en provenance de St-Herménégilde

au volant d'un camion remorque transportant des arbres de Noël. Arrivé à l'intersection des routes 22 et 50, les freins ne répondaient plus à ses pieds pour ralentir le véhicule suffisamment pour effectuer le virage et s'engager sur la route 22 et le camion percuta sur le côté gauche de la voiture de M. Bouchard qui circulait en sens inverse.

Sous la force de l'impact, la cabine du lourd véhicule s'est littéralement déchirée pour ensuite s'immobiliser sur le toit de la voiture de M. Bouchard, emprisonnant ce dernier entre le toit et le volant. Pendant ce temps la remorque elle-même venait s'arrêter sur le devant de l'auto à quelques pouces de son conducteur.

M. Lavoie se trouvait lui-même coïncé dans ce qui restait de la cabine du camion. La situation des deux conducteurs était assez précaire, il a fallu l'intervention de deux dépanneurs pour permettre, après trois quarts d'heure d'efforts de les dégager.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital Ste-Catherine-Labourde de Coaticook par les ambulanciers de la maison Lucien Charron. Hier soir, on mandait de l'hôpital que l'état des blessés était satisfaisant et on ne semblait pas craindre de complications.

Ses constatations ont été faites par les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Coaticook. Les deux véhicules sont des pertes totales.

Permis de construire pour une valeur totale de \$594,000

MAGOG, (CT) — La cité de Magog, par l'intermédiaire de son évaluateur permanent, M. Dominique Beaulieu, a émis 22 permis de construction pour un total de \$394,000, au cours du dernier trimestre, comprenant les mois de septembre, octobre et novembre derniers.

Le plus bas niveau de la construction soit des prévisions de \$26,700 seulement. Un seul permis pour nouvelle construction domiciliaire n'a été émis pour un montant de \$13,000 alors que huit permis de réparations, agrandissements, garages, etc., ont donné l'estimé s'élevé à \$13,700 faisant ainsi un total de \$26,700.

Quant au mois d'octobre, il est sensiblement supérieur à celui de septembre, alors qu'un permis de construction domiciliaire de \$15,000, les 10 unités préfabriquées de la Régionale \$85,000 et cinq permis pour divers: \$8,900. Le mois se ferme par un total de \$108,900.

Le dernier mois de l'année fiscale s'ouvre sous de bonnes augures, puisque déjà, un permis de l'ordre de \$185,000 a été émis hier, en vue de la construction d'un édifice de deux étages, en plus du sous-sol qui sera aménagé pour servir de bureaux ou appartements. Le permis a été émis à la firme Les Immeubles G B Inc de Magog, dont le président est M. Onil Gagné.

La Montreal Offset, atelier d'impressions de revues et magazines qui construit présentement un édifice de 290 par 245 pieds carrés, à l'intérieur du parc industriel de la cité, accapare à elle seule, la grosse part de cette construction dont le permis de construction prévoit un coût de \$450,000. Vient ensuite la Régionale de l'Estrie, qui, par l'aménagement de ses 10 unités préfabriquées, a retenu un permis prévoyant une valeur se chiffrant par \$85,000.

Le mois de septembre est celui du trimestre qui accuse le plus haut niveau de la construction soit des prévisions de \$26,700 seulement. Un seul permis pour nouvelle construction domiciliaire n'a été émis pour un montant de \$13,000 alors que huit permis de réparations, agrandissements, garages, etc., ont donné l'estimé s'élevé à \$13,700 faisant ainsi un total de \$26,700.

Quant au mois d'octobre, il est sensiblement supérieur à celui de septembre, alors qu'un permis de construction domiciliaire de \$15,000, les 10 unités préfabriquées de la Régionale \$85,000 et cinq permis pour divers: \$8,900. Le mois se ferme par un total de \$108,900.

Le dernier mois de l'année fiscale s'ouvre sous de bonnes augures, puisque déjà, un permis de l'ordre de \$185,000 a été émis hier, en vue de la construction d'un édifice de deux étages, en plus du sous-sol qui sera aménagé pour servir de bureaux ou appartements. Le permis a été émis à la firme Les Immeubles G B Inc de Magog, dont le président est M. Onil Gagné.

Nouveau camion pour le service régional des incendies de Windsor

WINDSOR, (MC) — L'hôtel de ville de Windsor était le lieu, lundi dernier, d'une importante réunion du Service des incendies régional. Ce service groupe les localités de Windsor, Greenlay, de St-François-Xavier de Brompton, de St-Claude et du Canton de Windsor.

Jean-Claude Letendre, M. Lionel Boulay, M. Léo Simard, M. Albert Laroche et M. Paul Letendre. De St-Claude on notait la présence de M. Eddy Hamel, maire, de MM. Vieux Hamel, Bertrand Bazin, Benoit Plante et Gérard Bissou, conseillers.

Windsor, après constatation de failles dans son équipement, s'est fait un devoir de renseigner les municipalités faisant partie du service régional des incendies, d'où cette réunion d'urgence. Un des camions ne pouvait plus répondre aux besoins demandés par Windsor et les environs. Ce camion qui date de 1947 a une capacité de seulement 100 gallons.

Le maire de Windsor a de plus ajouté que des subsides étaient accordés pour ce genre de chose et que ce subside pouvait varier entre 50 et 75 pour cent. M. Craig a avoué que le service actuel ne serait pas remanié en ce qui concerne les pompiers eux-mêmes, les municipalités concernées ayant manifesté leur contentement pour le service en fonction.

Les représentants des différentes localités étaient: pour le Canton de Windsor, le maire M. Eugène Letendre, les conseillers: M. Jean-Guy Therrien, M. Philippe Abran, et M. Arthur Leclerc. Greenlay était représenté par M. Denis Laporte, maire et des conseillers M. Albéric Boulay, M. Emile Castonguay, Mme Simone Leblond (une des rares femmes échevins dans la région) M. Garth Morey et M. Fernand Vidal.

La localité de St-François avait comme représentants, M. Léo Gagnon, pro-maire, M. Jean-Claude Letendre, M. Lionel Boulay, M. Léo Simard, M. Albert Laroche et M. Paul Letendre. De St-Claude on notait la présence de M. Eddy Hamel, maire, de MM. Vieux Hamel, Bertrand Bazin, Benoit Plante et Gérard Bissou, conseillers.

Windsor, après constatation de failles dans son équipement, s'est fait un devoir de renseigner les municipalités faisant partie du service régional des incendies, d'où cette réunion d'urgence. Un des camions ne pouvait plus répondre aux besoins demandés par Windsor et les environs. Ce camion qui date de 1947 a une capacité de seulement 100 gallons.

Le maire de Windsor a de plus ajouté que des subsides étaient accordés pour ce genre de chose et que ce subside pouvait varier entre 50 et 75 pour cent. M. Craig a avoué que le service actuel ne serait pas remanié en ce qui concerne les pompiers eux-mêmes, les municipalités concernées ayant manifesté leur contentement pour le service en fonction.



Le président du comité des incendies M. Roger Longpré, à gauche, brosse devant l'assemblée un exposé précis, rehaussé par les 25 années d'expérience qu'il compte dans ce domaine. Parlant de la rentabilité de la régionalisation du service d'incendie, M. Longpré a avoué qu'il existait deux débouchés pouvant assurer la rentabilité du service. Il existe une méthode actuelle qui consiste en un taux heure. M. Longpré a demandé aux municipalités de négocier une assurance par laquelle ils manifestent le désir d'accepter le principe de protection régionale.

Le président du comité des incendies M. Roger Longpré, à gauche, brosse devant l'assemblée un exposé précis, rehaussé par les 25 années d'expérience qu'il compte dans ce domaine. Parlant de la rentabilité de la régionalisation du service d'incendie, M. Longpré a avoué qu'il existait deux débouchés pouvant assurer la rentabilité du service. Il existe une méthode actuelle qui consiste en un taux heure. M. Longpré a demandé aux municipalités de négocier une assurance par laquelle ils manifestent le désir d'accepter le principe de protection régionale.

Le président du comité des incendies M. Roger Longpré, à gauche, brosse devant l'assemblée un exposé précis, rehaussé par les 25 années d'expérience qu'il compte dans ce domaine. Parlant de la rentabilité de la régionalisation du service d'incendie, M. Longpré a avoué qu'il existait deux débouchés pouvant assurer la rentabilité du service. Il existe une méthode actuelle qui consiste en un taux heure. M. Longpré a demandé aux municipalités de négocier une assurance par laquelle ils manifestent le désir d'accepter le principe de protection régionale.

Le président de la Chambre de commerce et deux directeurs MM. Wilbrod Duchesneau au centre et Henri Nadeau à droite, ont procédé au premier tirage de la promotion faite par la Chambre de commerce de Beebe-Rock Island-Stanstead "Achat aux Villes frontalières". Le tirage s'est effectué en face de l'édifice de l'Hydro-Québec à Rock Island là où la Chambre veut l'installation d'un magasin de la Régie des Alcools. Il y aura trois autres tirages à chaque dimanche à midi. M. Bouchard, le président, veut par ce geste sensibiliser la population et les marchands sur l'effet de l'"Achat aux Villes frontalières" et stimuler un esprit de coopération.

Le président de la Chambre de commerce et deux directeurs MM. Wilbrod Duchesneau au centre et Henri Nadeau à droite, ont procédé au premier tirage de la promotion faite par la Chambre de commerce de Beebe-Rocket Island-Stanstead "Achat aux Villes frontalières". Le tirage s'est effectué en face de l'édifice de l'Hydro-Québec à Rock Island là où la Chambre veut l'installation d'un magasin de la Régie des Alcools. Il y aura trois autres tirages à chaque dimanche à midi. M. Bouchard, le président, veut par ce geste sensibiliser la population et les marchands sur l'effet de l'"Achat aux Villes frontalières" et stimuler un esprit de coopération.

Le président de la Chambre de commerce et deux directeurs MM. Wilbrod Duchesneau au centre et Henri Nadeau à droite, ont procédé au premier tirage de la promotion faite par la Chambre de commerce de Beebe-Rocket Island-Stanstead "Achat aux Villes frontalières". Le tirage s'est effectué en face de l'édifice de l'Hydro-Québec à Rock Island là où la Chambre veut l'installation d'un magasin de la Régie des Alcools. Il y aura trois autres tirages à chaque dimanche à midi. M. Bouchard, le président, veut par ce geste sensibiliser la population et les marchands sur l'effet de l'"Achat aux Villes frontalières" et stimuler un esprit de coopération.

Le président de la Chambre de commerce et deux directeurs MM. Wilbrod Duchesneau au centre et Henri Nadeau à droite, ont procédé au premier tirage de la promotion faite par la Chambre de commerce de Beebe-Rocket Island-Stanstead "Achat aux Villes frontalières". Le tirage s'est effectué en face de l'édifice de l'Hydro-Québec à Rock Island là où la Chambre veut l'installation d'un magasin de la Régie des Alcools. Il y aura trois autres tirages à chaque dimanche à midi. M. Bouchard, le président, veut par ce geste sensibiliser la population et les marchands sur l'effet de l'"Achat aux Villes frontalières" et stimuler un esprit de coopération.

Magog en bref

MAGOG, (CT) — Les Tréfiles ont fait match nul avec les Coeurs, à l'occasion de la première rencontre de la cédule de la Ligue 4 As Labatt, disputée à l'aréna, lundi soir dernier; le compte a été de 4-4.

Six punitions mineures et une majeure furent imposées aux Tréfiles tandis que deux mineures seulement allèrent aux Coeurs.

Dick Torpey fut la vedette des Tréfiles en enregistrant une paire de buts; les deux autres compteurs pour les Tréfiles furent Jean-Claude Boivin et Yvan Gilbert. Les assistances furent produites par Benoit Roy, Fernand Côté, Marcel Bousquet et Normand Gendron.

Du côté des Coeurs, c'est Jean-Luc Dubé qui s'est particulièrement signalé en comptant deux filets; le compte a été complété par Marcel Clément et Marcel Paquet. Deux assistances furent décernées à Marcel Paquet et une à Jean-Luc Dubé et Gerald Lacasse.

Dans la deuxième joute de la soirée, ce sont les Piques qui se sont avérés victorieux en triomphant des Carreaux au compte de 6-2.

Les deux filets des Carreaux furent respectivement attribués à Jean-Louis Bourdeau et Gilles Boivin sur des assistances de Mario Goudou, Lucien Goudeh et Jean-Louis Bourdeau.

Jean-Yves Latulippe, Jean Sénécal, Paul Lavoie, Yvon Goulet, Philippe Lacasse et Pierre-Paul Latulippe comptèrent chacun un but pour les Piques, sur des assistances de Yvon Cardin, Camille Beaulieu qui s'en est mérité trois, Laurent Bouffard, Jean Sénécal et Jean-Yves Latulippe, chacun une. Une seule punition mineure aux Carreaux et trois aux Piques marquèrent le déroulement de la joute.

Nombreux sont les contribuables qui se proposent d'assister à la séance du conseil, jeudi soir, pour entendre la version et la réponse des autorités municipales, en matière d'organisation des loisirs à Magog.

Le maire M. Maurice Théroix ayant réaffirmé ses positions vis-à-vis l'organisation des loisirs dans les limites d'une cité, une mesure qui, disait-il, vient à l'encontre de la loi actuelle régissant les cités et villes de la province, un débat orageux s'annonce pour jeudi. On sait par ailleurs, que le président des Loisirs de Magog Inc., un organisme à but non lucratif, a indiqué clairement, dans une récente déclaration, que, si le conseil de la cité ne servait pas un meilleur traitement à l'organisme qu'il préside, M. Roger Roy a brandi le spectre de la dissolution de son organisme, laissant à la cité, la responsabilité d'organiser les loisirs de ses citoyens.

C'est à la suite d'un refus de la cité, de verser la somme de \$720 pour financer le hockey mineur, que les Loisirs de Magog, par la voix de leur président, a fait connaître ses intentions. Seul l'échevin Jean-Guy St-Roch avait voté contre la résolution du refus de la cité, d'accorder ladite somme.

L'Unité sanitaire du comté de Stanstead annonce qu'une clinique pour bébés et préscolaires, sera tenue, à la salle paroissiale St-Jean-Bosco, le jeudi, 10 décembre, à compter de 2 heures à 3 h 30 p.m.

Un jeune homme de Magog devra répondre à trois chefs d'accusation pour avoir troublé la paix, avoir fait du tapage et entravé le travail d'un officier de police dans l'exercice de ses fonctions, vers minuit dans la nuit du lundi au mardi. Il a été écroué dans les cellules de la Sûreté municipale pour la nuit et, en l'absence du juge Louis-Philippe Galpeau, de la Cour municipale de Magog, il a dû être transporté à Sherbrooke, pour répondre à ces trois chefs d'accusation.

Le Chalet de ski du Mont Orford tiendra lieu, samedi soir, d'une grande danse, organisée par la Patrouille de ski du Mont Orford, à compter de 8 h 30 p.m.

Le Disco-Orford, pour répondre au goût de M. Toutlemonde, a retenu les services de l'Orchestre Les Contemporains, de Sherbrooke qui feront les frais de la musique, au rez-de-chaussée, où les services du bar seront à la disposition du public.

De nombreux prix de présence seront distribués, de même qu'un billet de saison. En retour d'un versement de la somme de 50 sous seulement, un service d'autobus sera à la disposition du public, au Parc des Braves, rue Principale, dont le départ est fixé à 8 h 30 p.m. La population est cordialement invitée à venir encourager nos patrouilleurs qui se dévouent bénévolement au cours de la saison hivernale, en produisant les soins et les services aux usagers de la piste de ski.

En dépit du refus de la cité de verser un acroli devant servir au financement du hockey mineur, les 34 équipes que forment les ligues Mosquito, Pee Wee, Midget, Bantam et Juvenile, n'en continuent pas moins leur entraînement sur la glace de l'aréna, propriété de la cité. Les périodes de temps sont décalées par les Loisirs de Magog Inc. L'âge des membres de ces ligues varie entre 8 ans et 17 ans inclusivement.

A de nombreuses invitations aux diverses associations de la cité, lancées par les Loisirs de Magog Inc., en vue de financer le hockey mineur, trois ont déjà répondu en effectuant un don à cette fin; il s'agit de la Caisse Populaire St-Patrice, Hébert & Frères et Federal Packing. Plusieurs n'ont encore fait connaître leur intention.

Le Comptoir familial situé au 850 de la rue Principale, ouvrira ses portes à compter de 2 heures, vendredi. Des jouets réparés seront vendus aux enfants de familles à revenus modestes. Le fruit de ces recettes sera versé aux fins d'effectuer l'achat de paniers de Noël aux enfants déshérités.

L'ordre du jour de la séance régulière du conseil de la cité, n'ayant pas encore été établi, il nous est impossible d'en publier la teneur dans notre édition d'aujourd'hui, comme l'ont demandé plusieurs citoyens de Magog, lors d'une séance ultérieure. Après une conversation avec le secrétaire-trésorier M. Lange, il nous est permis de croire que ce sera chose faite dans l'édition de demain, journée de la séance.

L'étude du budget devant être adoptée bientôt, se poursuit à l'hôtel de ville, de même que les négociations avec M. Gaétan Bessette, relativement à l'augmentation du taux des déchets dont ce dernier assure la cueillette dans les limites de la cité.

Windsor en bref

WINDSOR, (MC) — L'Association du Hockey mineur de Windsor compte sur la présence des parents à leur soirée d'information qui se tient ce soir à la salle de l'école Sacré-Coeur, à 8 heures.

Statistiques de la ligue amicale Molson: Cantine Windsor, 15 points, Bégin Electrique; 10 points, Pompiers, 8 points, et le Coutu, 7 points, (excluant la rencontre de hier soir).

Les joutes à venir, jeudi, le 3 décembre, les Pompiers, visitent le Bégin, le Coutu affronte la Cantine.

Lessard président des Optimistes

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le sportif bien connu Jean Lessard a été élu à la présidence du club Optimiste qui vient d'être mis sur pied à Lac-Mégantic.

Joignant les rangs des clubs de service déjà existants, le club Optimiste a adopté comme thème de ses activités: "L'Aide aux P'tits Gars". C'est dire que ses membres déploieront toutes leurs énergies pour fournir à la jeunesse des loisirs sains et formatifs et pour lui assurer cette aide morale dont elle a tant besoin à cette époque de la vie où les jeunes bâtissent non seulement leur corps mais encore leur esprit.

Patronné par le club Optimiste de Terrebonne, le club local recevra sous peu sa charte. Il s'ajoutera aux quelque 100 organismes semblables qui occupent au Québec et aux milliers d'autres qui poursuivent dis-

crètement partout en Amérique du Nord leur apostolat auprès des jeunes. On sait que le premier club Optimiste fondé en Amérique du Nord l'a été à Buffalo en 1911 et que c'est à partir de 1919 que les clubs Optimiste ont pris une expansion internationale. C'est une profonde philosophie de la vie dont l'attitude d'espoir et d'aide a réuni ensemble des milliers d'hommes d'affaires et de professionnels qui ont par la suite constitué un médium tangible destiné à apporter des solutions heureuses aux problèmes civiques, particulièrement à ceux que doit affronter la jeunesse. Au Québec, l'œuvre des Clubs Optimiste a pris toutes les facettes imaginables, de la promotion sportive à l'information partielle sur les dangers de l'usage des drogues.

A Drummondville et Victoriaville :

Le SSCQ appuie les projets de construction de trois nouveaux foyers pour personnes âgées

DRUMMONDVILLE (AR) — Le Service social du Centre du Québec vient de se prononcer publiquement en faveur de la construction de deux foyers d'hébergement pour personnes âgées, à Drummondville et un autre à Victoriaville.

Le Service social du Centre du Québec a fait des représentations en ce sens auprès du Ministère de la Famille et du Bien-Être social ainsi que des ministres Claude Castonguay, Bernard Pinard, député du comté de Drummond ainsi que Gilles Masse, député du comté d'Arthabaska.

Une résolution

Au cours de sa dernière réunion, le Service Social du Centre du Québec a adopté une résolution basée sur trois considérations: soit les besoins des personnes âgées dans le milieu concerné, l'absence presque totale de ressources pour répondre à ces besoins, et en

particulier l'absence de foyers d'accueil et d'hébergement pour les personnes âgées.

La résolution qui a été adoptée à l'unanimité stipule que le Service Social du Centre du Québec doit intensifier ses efforts pour assurer à toute la population âgée du territoire qu'il dessert, des services adéquats répondant à tous les besoins de ces personnes. Il y est spécifié entre autre que ces efforts pourront s'exprimer par l'amélioration des services déjà existants à l'agence, par la création de nouveaux services, et par un appui et une participation aux initiatives des autres organismes du milieu.

Dans sa résolution le Service social du Centre du Québec en particulier recommande et appui sans restriction les projets de construction de deux foyers d'hébergement à Drummondville et un à Victoriaville. Ces foyers, selon le S.S.C.Q. sont devenus des priorités dans la nécessité absolue ne pourrait

être mise en doute.

Le Service Social du Centre du Québec a également décidé d'appuyer les efforts qui se font

présentement dans quelques régions rurales du secteur pour

doter d'autres paroisses d'un foyer d'hébergement.

Le Noël du pauvre organisé dans les régions de Drummondville et Victoriaville

DRUMMONDVILLE (RG) — Les Caisses populaires de Drummondville apporteront de nouveau leur concours cette année à l'organisation du Noël du pauvre dont la principale activité se tiendra le 11 décembre.

On sait par ailleurs, que cette campagne de souscription organisée en collaboration avec la station CKTM-TV de Trois-Rivières, simultanément sur la rive nord et sur la rive sud, a pour but d'aider des familles pauvres de la région afin de soulager leur misère au moins durant la période des fêtes.

On n'ignore pas non plus que le choix des familles sera effectué par des organismes de bien-être reconnus. Depuis les débuts du Noël du pauvre, les Caisses populaires ont toujours secondé l'organisation en mettant leur personnel à la disposition de l'organisation, pour une meilleure coordination de la souscription dans les différentes villes de la région. De nouveau cette année, les donateurs n'auront qu'à déposer leurs offrandes à la Caisse populaire la plus proche.

L'ajout au directeur général des Caisses populaires régionales, M. Rosaire Couture, s'est dit très heureux de collaborer

à l'organisation du Noël du pauvre. Il a d'ailleurs mentionné qu'une fois de plus cette année, les gérants de caisses et les administrateurs se mettront à la tâche pour faire un succès de cette campagne. Il a ajouté que l'Union régionale des caisses populaires fera certainement sa part pour soulager la misère à l'occasion du Noël.

Par ailleurs, le président honoraire du Noël du pauvre, M. Henri Audet, président du poste CKTM-TV, a déclaré que les besoins de la population aug-

mentaient d'année en année et que cette fois, des comités spéciaux, sous la direction de M. Jean Brousseau, ont été établis dans la région de Drummondville et de Victoriaville de même que dans le comté de Portneuf.

Douzième épreuve du championnat des rallies de l'Estrie le 6

VICTORIOVILLE (ML) — La douzième épreuve du championnat des rallies Molson de l'Estrie groupant les huit clubs automobiles de la région, aura lieu à Victoriaville dimanche, le 6 décembre.

On connaît déjà le succès remporté par cette série de rallies dotée d'une bourse globale de \$1,000 qui sera répartie dans des proportions de 60 et 40 pour cent parmi les experts et novices à la fin de la série.

Actuellement, trois équipes se font une lutte serrée pour l'obtention de la première place dans la catégorie experts. Il s'agit du duo Bisson et Gougeon du club auto-sport CADAC de Drummondville ainsi que des duo Brunelle-Lavoie et Charette-Loiselle, du club auto-sport COBRA de Victoriaville.

La responsabilité de l'organisation de l'épreuve de 125 milles de dimanche a été confiée au club COBRA local. Ce sont MM. Paul Brunelle et Jean-Louis Lavoie qui ont choisi le

parcours. Suivant les règlements de cette série de championnat chaque club participant doit aussi organiser deux épreuves.

Le rallye "des Montagnards" de dimanche partira de l'usine d'embouteillage Pepsi-Cola du 465 rue St-François à Victoriaville à 12:01 heures-minutes précises dimanche. Les officiels de l'épreuve seront sur place dès 10 heures afin de prendre les inscriptions.

Cette épreuve se terminera au motel Bois-Francis, rue Beauchesne, à Arthabaska, sur la fin de l'après-midi. Une bourse de \$1,000 est offerte conjointement par les agents Molson de Drummondville et Sherbrooke, MM. Roger Lauzon et Georges Massé, pour cette série.

Les clubs qui participent à cette série de championnat sont : CADAC et KASS de Drummondville, CAB de Bécancour, COBRA de Victoriaville, CAWI de Windsor Mills, ACS de Sherbrooke, CASA d'Asbestos.

"Il ne peut y avoir d'injonction prise contre Radio-Drummond" (A. Savoie)

DRUMMONDVILLE (RG) — "Il n'y a pas encore de syndicat de formé à CHR.D et il ne peut donc pas y avoir d'injonction de prise contre Radio-Drummond".

C'est du moins ce qu'a mentionné le directeur-gérant de la station radiophonique locale au cours d'un entretien hier, M. J. Alex Savoie n'a cependant pas voulu commenter la déclaration du président du syndicat des journalistes de Montréal à l'effet que le syndicat prendrait injonction contre Radio-Drummond si ce dernier ne cessait ses intimidations auprès des employés désirant se syndiquer.

On sait qu'il y a quelques jours, les employés de cette station radiophonique ont demandé une accréditation auprès du Conseil fédéral du Travail dans le but de se syndiquer.

La réponse officielle du Conseil ne sera rendue que dans quelques jours, soit au mois de janvier prochain.

Aux employés

M. Savoie a cependant précisé que c'étaient aux employés de décider s'ils voulaient ou non d'un syndicat à CHR.D.

UNE SUGGESTION CADEAU POUR NOEL

Fromage "Black Diamond" dans boîte prête à poster

Meule 2 1/2 livres **2.99**

Meule 3 1/2 livres **3.99**

Longe de porc, complet ou moitié 59c lb
 Rôti de veau, roulé et déossé 79c lb
 Saucisses au boeuf et tomate 59c lb
 Tourtière Hygrade, 1 livre 69c
 Boeuf haché 59c lb
 Jus d'orange York, 6 onces, 5 btes 99c

NICHOLS
 INC.
 LENNOXVILLE, QUE.

LIVRAISON dans Sherbrooke, l'après-midi dans Lennoxville, l'avant midi

562-1531

LA SERIE DES CONFERENCES DE L'UNIVERSITE BISHOP'S CE SOIR

"Why does Schroeder say, 'Beethoven is IT?'"

H. Brown

20:00 heures
 Conférence en anglais

Salle 1
 Nicolls Bldg.

Sourire et serviabilité, voilà notre bilan de l'année.



Par toute la province comme par tout le Canada, notre personnel a essayé de vous rendre la chose bancaire un peu plus facile. De toute évidence, nous y sommes arrivés. Nos chiffres d'affaires en sont un témoignage concret.

Et c'est grâce à notre clientèle, oui grâce à vous, que nous pouvons mettre cet argent à l'oeuvre là où vous en profiterez: dans le domaine de l'éducation et de l'habitation, le financement des services publics, l'expansion des commerces, le développement industriel.

Nous voulons être serviables, car nous en profiterons tous.

L'aspect financier de nos affaires, présenté en termes simples.

	Au 31 octobre (en millions de dollars)	
	1970	1969
Les fonds qui nous sont confiés		
Dépôts d'épargne personnels, en dollars canadiens.	\$ 3,813	\$ 3,467
Dépôts commerciaux et autres, en dollars canadiens.	2,655	2,469
Dépôts personnels, commerciaux et autres, en monnaies étrangères.	3,836	3,372
Engagements garantissant les transactions d'affaires de clients au Canada et à l'étranger, et divers comptes payables.	514	363
Fonds en réserve pour pertes possibles sur prêts et placements	160	150
Fonds des actionnaires: le capital utilisé pour gérer nos affaires.	391	375
Total des fonds qui nous sont confiés	\$11,369	\$10,196
Que deviennent ces fonds?		
Argent liquide pour satisfaire à la demande quotidienne de notre clientèle.	\$ 2,649	\$ 2,293
Prêts à vue sur nantissement, valeurs des gouvernements du Canada et des provinces et placements dans d'autres valeurs canadiennes.	1,930	1,639
Prêts personnels, prêts hypothécaires et prêts aux petits commerçants, aux corporations, aux gouvernements municipaux et provinciaux, en dollars canadiens.	4,329	4,229
Prêts et placements en monnaies étrangères.	1,783	1,588
Investissements dans les terrains, les édifices et l'équipement requis pour fournir un service de premier ordre dans chacun de nos 1321 bureaux et succursales.	97	93
Autres éléments d'actif, comprenant surtout des engagements de clients pour des transactions d'affaires au Canada et à l'étranger.	581	354
Total de nos ressources	\$11,369	\$10,196
Les résultats d'une année bien remplie		
D'où proviennent nos revenus?	1970	1969
Revenus de prêts faits à des particuliers, à des entreprises commerciales, à des gouvernements et à d'autres institutions.	\$ 686	\$ 514
Revenus de placements (surtout en valeurs du Gouvernement requises par les exigences gouvernementales) et d'autres investissements qui pourraient se convertir rapidement en argent comptant.	112	105
Revenus des nombreux autres services rendus.	86	77
Total	\$ 884	\$ 696
Qu'en avons-nous fait?		
Intérêt payé sur les dépôts qui nous sont confiés.	\$ 488	\$ 348
Salaires versés aux quelque 24,000 employés de la Banque, contributions à la caisse de retraite et autres bénéficiaires.	150	138
Autres frais d'exploitation de la Banque, à travers le Canada et dans 31 autres pays.	101	89
Provision de l'année (après impôts) pour pertes possibles sur prêts et placements.	25	18
Impôts sur le revenu payés aux gouvernements du Canada, des provinces et des autres pays où nous sommes établis.	75	62
Dividendes payés à nos 34,154 actionnaires.	29	26
Réserve pour l'expansion future.	16	15
Total	\$ 884	\$ 696

W. Earle McLaughlin
 Chairman et président

J. K. Finlayson
 Vice-président et directeur général en chef

La Banque Royale du Canada
 Siège social: Montréal.



BANQUE ROYALE
 toujours serviable!

La Campagne unifiée encore fort loin de son objectif dans le diocèse de Sherbrooke: \$87,125 recueillis (page 3)

La valeur d'un jouet ne tient pas à son prix: début d'une série de six articles dans La Tribune (p. 16)



VICTORIAPOLIS
PLESSISVILLE — PRINCEVILLE
ARTHABASKA — WARWICK

LA TRIBUNE

LE QUOTIDIEN DES BOIS-FRANCS

LA POPULATION DES
BOIS-FRANCS SE DOIT
D'ENCOURAGER LES TIGRES
JUNIOR "B"

61e ANNEE No 244

SHERBROOKE, MERCREDI, 2 DECEMBRE 1970

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Adoptée en troisième lecture après 13 jours de débats

Nouvelle loi sur l'ordre public



LA GUERRE ET LA PAIX — Alors que les Canadiens, enfants ou adultes, se préparent à fêter bientôt Noël dans la paix et la joie... au Cambodge et au Vietnam, la guerre continue à déchirer les corps et les esprits. Noël, ce sera sans doute, pour ces soldats cambodgiens, sur la route de Kompong Cham, une courte trêve entre deux combats, un lit d'hôpital... ou un cimetière dans la brousse. (Téléphoto PA)

Par André Bellemare
OTTAWA, (PC) — La Chambre des Communes a finalement adopté, mardi après-midi, après 13 jours de débats, le projet de loi C-181 portant sur les pouvoirs d'urgence provisoires pour assurer l'ordre public au Canada, par 174 voix à 31.

Les dix membres du Ralliement créditiste et 17 du Nouveau parti démocratique présents en Chambre ont voté contre le bill.

Quatre progressistes-conservateurs ont fait de même: MM. Roch LaSalle, de Joliette, David MacDonald, d'Égmont, Gordon Fairweather, de Fundy-Royal, et Gordon Aiken, de Parry-Sound-Muskoka.

Par ailleurs, 117 libéraux et 57 progressistes-conservateurs ont appuyé le projet de loi.

Le député libéral de Matane, M. Pierre DeBané, qui avait vainement tenté de faire accepter des amendements au bill pendant l'étude en comité plénier, s'est absenté pendant le vote.

Au moment de l'adoption du projet de loi en deuxième lecture, un seul député s'était prononcé contre, M. David MacDonald, et 152 autres avaient appuyé le principe du bill estimé à remplacer la loi des mesures de guerre.

Celui-ci a été proclamé le 16 octobre au plus fort de la crise québécoise suscitée par les enlèvements de MM. Pierre Laporte et James R. Cross par le Front de libération du Québec au début d'octobre.

C'était la première fois depuis la guerre mondiale de 1939 qu'une telle mesure extraordinaire était invoquée et, devant la gravité des événements, l'opposition, à l'exception de 16 députés néo-démocrates, avait appuyé en bloc le gouvernement.

Les Communes procédèrent sans difficultés à son adoption en deuxième lecture trois jours plus tard.

Dissidences
Les plus longues discussions ont eu lieu lors de l'étude article par article en comité plénier au cours de laquelle les partis d'opposition tentèrent par tous les moyens de faire accepter des amendements au projet de loi, afin d'éviter des abus de pouvoir dans l'application de la loi, selon eux.

Le ministre Turner les rejeta tous à l'exception d'un seul qui avait pris les ministériels par surprise et qui a été adopté faute d'un nombre suffisant de libéraux en Chambre.

L'appui presque unanime qu'avait donné l'opposition au projet de loi dans le plus fort de la crise du Québec diminua graduellement devant le refus de M. Turner de donner suite aux motions d'amendement des trois partis d'opposition.

Après sept jours de débats parfois acerbés en comité plénier, les néo-démocrates et les créditistes révisèrent leur position pour finalement voter contre le bill en troisième lecture.

Conservateurs
Quant aux progressistes-conservateurs, le chef Robert Stanfield avait déjà indiqué son intention d'appuyer le bill en dernière lecture, il y a environ une semaine.

Mais le chef de l'opposition avait cependant ajouté que son parti regretterait l'inflexibilité du ministre de la Justice devant les propositions de l'opposition et que c'était sans enthousiasme qu'il voterait en faveur du projet de loi.

Les derniers jours des débats n'ont pu empêcher toutefois quatre membres conservateurs de virer capot.

Les conservateurs et les néo-démocrates ont principalement concentré leurs efforts pour amener le gouvernement à instituer une commission de révision qui surveillerait l'application de la loi.

Selon eux, les pouvoirs accordés à la police en vue de retracer les membres du FLQ et d'empêcher la répétition d'actes comme ceux du mois d'octobre sont trop larges, mal définis et pourraient donner lieu à certains abus.

Les néo-démocrates et les conservateurs ont soutenu que les libertés civiles pourraient ainsi être mises en danger.

Rétroactivité
L'opposition a également échoué dans ses tentatives de retirer le caractère rétroactif du bill qui permet, selon des députés, d'incriminer des personnes soupçonnées d'appartenance ou de sympathie au FLQ, même avant l'entrée en vigueur de la loi.

Puis, dans les derniers jours du débat, ils dénoncèrent la restriction du projet de loi à la province de Québec.

RC-Beauce ont dénoncé le bill en disant qu'il n'était que la réplique de la loi des mesures de guerre.

Les néo-démocrates ont vivement pris à partie le gouvernement pour n'avoir pas fait la preuve, d'après eux, de l'état d'insurrection appréhendée au Québec lors de la promulgation de la loi des mesures de guerre.

Enquête du coroner sur la mort de Laporte

Six mois de prison à Lise Rose pour avoir refusé de témoigner

Par BERNARD RACINE
MONTREAL (PC) — Lise Rose a été condamnée à six mois de prison et Clément Roy, à neuf jours, par le juge Jacques Trahan, pour avoir refusé, la semaine dernière, de témoigner à l'enquête.



Pierre-Marc Beauchamp promet sa collaboration.

Le juge a demandé à Pierre Laporte.

Pierre-Marc Beauchamp, qui avait refusé de témoigner avant d'avoir pu consulter son avocat, Me Bernard Mergler, a déclaré qu'il répondra aux questions pertinentes à l'enquête s'il a la garantie que ses réponses ne lui porteront pas préjudice dans son autre cause avec la justice.

Il est accusé d'avoir appartenu à une association illégale et sa cause, avec celles de nombreuses autres personnes, doit débiter le 7 janvier prochain.

Beauchamp doit revenir dans la boîte aux témoins à la reprise de l'enquête, le 10 décembre. Me Mergler a expliqué au juge que, d'ici ce temps-là, il espère pouvoir convaincre Clément Roy qu'il y va de son intérêt de témoigner. C'est pourquoi le juge ne l'a condamné qu'à neuf jours de prison.

Lise Rose
Quand le juge a demandé à Lise Rose, sœur des frères Paul et Jacques Rose, si elle persistait à ne pas répondre aux questions qui lui seraient posées par les procureurs de la couronne, la jeune fille a répondu:

"C'est mon intention de ne pas collaborer."

borer à l'injustice tant que je serai ici."

Le juge lui a alors expliqué qu'à tous les droits correspondaient des devoirs et, qu'à son grand regret, il se voyait dans l'obligation de suivre la loi et de la condamner à six mois de prison pour l'outrage au tribunal dont elle s'était rendue coupable en refusant de témoigner, en se conduisant de façon tapageuse et en revenant devant lui dans les mêmes dispositions.

La sentence maximum pour outrage au tribunal est d'un an de prison ou \$5,000 d'amende, ou les deux.

La jeune fille a quitté l'enceinte de la cour en marmottant contre "l'Etat policier".

P.-M. Beauchamp

Dans le cas de Beauchamp, Me Mergler a plaidé que c'était le droit de son client de ne répondre qu'aux questions pertinentes à l'enquête. Le procureur Jacques Ducros a répondu qu'il croyait que toutes les questions posées à l'enquête étaient pertinentes.

Beauchamp a demandé au tribunal de voir à ce que des "docteurs en psychologie sociale fassent enquête sur la situation extraordinaire qui prévaut actuellement au Québec".

Le juge Trahan lui a répondu qu'il se tenait continuellement des enquêtes mais que le point important était de connaître et de respecter la loi de façon à ce qu'il n'y ait pas besoin d'enquête.

Lors de sa comparution, le 24 novembre, Roy avait accepté de recevoir



Lise Rose: six mois pour avoir dit non.

les conseils de Me Gaétan Robert, mais il a affirmé que Me Mergler était son avocat. Le juge a ordonné que les noms des avocats soient inscrits aux dossiers afin qu'il n'y ait pas d'erreur.

Nouvelles brèves

Une position de départ

QUEBEC, (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa estime que le livre blanc fédéral sur la sécurité du revenu est "une position de départ" du gouvernement fédéral "dans des négociations qui auront lieu".

M. Bourassa a formulé ce commentaire jeudi, à l'Assemblée nationale, en réponse à M. Jean-Paul Cloutier UN-Montmagny.

Ex-ministre québécois de la Famille et du Bien-Être, M. Cloutier demandait si le gouvernement interprétait ce livre blanc et les propositions qu'il contient "comme refus catégorique d'Ottawa d'accéder au désir et aux représentations du Québec de rapatrier la sécurité sociale, notamment le champ des allocations familiales et des pensions de sécurité de vieillesse."

Quatre gardiens suspendus

QUEBEC, (PC) — Quatre membres du personnel de la prison d'Orsainville, en banlieue de Québec, ont été suspendus de leurs fonctions par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Le ministre a affirmé à l'Assemblée nationale que l'une des causes de ces suspensions concerne "des allégations de mauvais traitements qu'auraient subis certains prisonniers détenus à Orsainville."

M. Choquette a d'ailleurs précisé que ces suspensions n'étaient aucunement reliées à des évènements de cette institution.

Le directeur de cette prison, M. Marc O'Neil avait été lui aussi suspendu, le 5 novembre dernier, pour une durée de deux mois. Une enquête avait été ouverte concernant certaines de ses activités, notamment ses déclarations publiques à l'effet que la prison d'Orsainville est une "passoire" et permet des évasions faciles.

L'assistant-chef des surveillants M. Stanley Summerville, a été suspendu, ainsi que trois surveillants, pour la durée de l'enquête effectuée par des spécialistes de la Sûreté du Québec.

Fonds spécial "envisagé" par Ottawa pour soulager le chômage au Québec mais aucune indication sur le budget

Par Germain DION
OTTAWA, (PC) — Le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a admis mardi, aux Communes, qu'un fonds spécial proposé par le premier ministre M. Bourassa pour soulager le chômage au Québec, était "envisagé à Ottawa". Mais il a affirmé qu'aucune décision n'était prise.

D'autre part, le ministre a refusé de donner toute autre indication concernant le budget qu'il présentera, à 20h, jeudi, aux Communes.

Le gouvernement projette-t-il une abolition de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction ont demandé respectivement MM. Romuald Rodrigue (RC-Beauce), et Andrew Brewin (NPD-Greenwood)? "Attendrez le jeudi soir", a répondu le ministre aux deux députés.

En vertu des coutumes parlementaires, le ministre des Finances ne doit transmettre à personne aucune information relative à son budget, avant que celui-ci ne soit présenté officiellement aux Communes.

Habitation
D'autre part, M. Robert Andras, ministre responsable de l'habitation, a déclaré qu'il continuait à faire pression sur les prêteurs hypothécaires privés pour que ceux-ci investissent plus d'argent dans la construction.

Il a répondu à M. David Lewis (NPD-York-Sud), qu'une autre rencontre était prévue, en janvier avec les représentants des banques, des compagnies d'assurance et des sociétés de finance.

Le gouvernement fédéral continue à mettre beaucoup de foi dans l'industrie de la construction et prend espoir de la remontée lente constatée récemment dans le nombre des mises en chantier.

Mais la situation reste malgré tout précaire l'excédent budgétaire a diminué de \$817 à \$581 millions pour les

sept premiers mois de l'année comparés avec 1969, relevait lundi un document; le gouvernement affirme bien que certaines dispositions, contenues dans son livre blanc sur la sécurité de revenu, ne pourront être mises en vigueur qu'à la condition de vaincre l'inflation.

Revenu garanti
Bien que le livre blanc n'annonce aucune hausse sensible des impôts, certains n'éliment pas pour autant que le concept de revenu garanti mis de l'avant par ce dernier ne puisse être concrétisé sans de nombreuses modifications fiscales.

Hier, M. Trudeau a répondu à M. Marcel Lambert (PC-Edmonton-Ouest), lors de la période quotidienne des questions qu'aucune consultation spéciale avec les provinces n'avait précédé la présentation du document.

Ceci confirme peut-être le point de vue émis par le journal "The Gazette", hier, selon lequel le livre blanc avait pris le gouvernement du Québec par surprise.

Toutefois les provinces ont déjà été consultées par le passé, a ajouté M. Trudeau à une autre interrogation de M. Georges Valade (PC-Ste-Marie).

\$350 d'amende pour un coup de fusil fatal

HAMPTON, N.H., (PA) — Le chasseur qui a blessé mortellement Marc Rousseau, samedi dernier, non loin de South Arm, a été condamné à \$350 d'amende.

Le chasseur, de Andover, a été trouvé coupable de négligence à la suite de cette tragédie survenue au cours d'une excursion de chasse.

La victime était Marc Rousseau, 40 ans, de Sainte-Marguerite de Lingwick.

AUJOURD'HUI DANS les Bois-Francs

- Le président Marc St-Hilaire blâme le commissaire Clément Cantin pour ses démarches au sujet de la polyvalente de Victoriaville. page 4
- La Chambre de commerce d'Arthabaska abordera le problème des loisirs des jeunes de cette ville dimanche lors de son assemblée. page 4
- Les Québécois devront payer plus cher pour leurs appels téléphoniques locaux. page 28
- Les deux couples en prison mettent fin... à leur grève de la faim. page 3
- "Terre des jeunes" se doit d'être l'oeuvre de tous les mouvements du grand Victoriaville. page 4

pages	pages
Comiques 24-25	Politique fédérale 17
Décès et funérailles 6	Politique provinciale 17-40
Editorial 6	Radio, TV et arts 39
Féminines 12-14-16	Sherbrooke et région 2-3-4-5
Finance 10	Sports 20-21-22-23
Horoscope 26	
Mots croisés 25	
Mot perdu 28	



"Ce qu'il nous faudrait, ici, c'est un réfrigérateur qui ne puisse s'ouvrir qu'aux heures des repas seulement..." (Annonces classées en pages 24, 25 et 26)